



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2022



DIRECTION
DES ARCHIVES



DIRECTION DES ARCHIVES

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



2022



SOMMAIRE

Éditorial	06
Organigramme	07
L'année 2022 en chiffres	08

Chapitre 1

REPLIR NOS FONCTIONS ESSENTIELLES 10

Collecter, conserver 12

- 1.1 Une collecte soutenue
- 1.2 L'activation des plans d'urgence dans le monde : une année significative
- 1.3 Les remaniements ministériels de 2022 : un bilan réussi de la collecte des archives des cabinets
- 1.4 Restitution tous azimuts

Classer 17

- 1.5 Les archives des Missions de coopération et d'action culturelle (MCAC)
- 1.6 Classement du fonds du Protectorat français au Maroc (1912-1956)
- 1.7 Le fonds ancien du Protocole, série Cérémonial de 1626 à 1940
- 1.8 Les papiers Adrien Cochelet

Conserver 21

- 1.9 « La conquête de l'éléphant blanc ». Restauration du papier peint provenant de l'explorateur Auguste Pavie
- 1.10 Conserver les collections, un chantier permanent
- 1.11 Une coopération réussie avec l'Institut national du patrimoine dans le traitement du « fonds frontières »
- 1.12 300 maquettes de bâtiments diplomatiques
- 1.13 Un ballon pour Gambetta : restauration d'un plan sur calque
- 1.14 Les 4 000 microfilms allemands de Bois-d'Arcy

Communiquer 29

- 1.15 Que lisent les agents du Ministère ? Palmarès 2022
- 1.16 De nouvelles collections dans le catalogue de la bibliothèque

Chapitre 2

ASSURER LA MONTÉE EN PUISSANCE DU NUMÉRIQUE 36

Entretien avec Alexandre Fernandez 38

- 2.1 Fonds photographiques des protectorats
- 2.2 La campagne de numérisation des archives de la Récupération artistique
- 2.3 Le pôle numérique fête son premier anniversaire
- 2.4 De nouvelles fonctionnalités dans le système d'archivage électronique Saphir
- 2.5 Le fonds Philippe Nanta
- 2.6 La Bibliothèque diplomatique numérique fait peau neuve

Chapitre 3

RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ DES ARCHIVES 46

Entretien avec Sylvie Le Clech 48

- 3.1 Coopération avec l'Argentine
- 3.2 Diplomatie en guerre. 1870-1871 sous le prisme des Archives diplomatiques
- 3.3 Les dossiers nominatifs des « disparus d'Algérie »
- 3.4 La numérisation des Procès de Rastatt
- 3.5 La rencontre entre la BD et la diplomatie

Chapitre 4

ÉCLAIRER L'ACTUALITÉ ET L'HISTOIRE DE NOTRE POLITIQUE 54

- 4.1 « Après les indépendances africaines. Nouveaux enjeux, nouveaux acteurs, nouvelles diplomaties »
- 4.2 Le récolement des traités francoafricains
- 4.3 Campagne d'archives orales sur le génocide des Tutsi au Rwanda
- 4.4 Une politique de publication ouverte

Chapitre 5

STRUCTURER LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE RAYONNEMENT 60

Entretien avec Julien Girard 62

- 5.1 5^e édition du concours des jeunes ambassadeurs et ambassadrices
- 5.2 Réunion des directeurs des Archives diplomatiques des États membres de l'Union européenne (EUDIA) à Paris
- 5.3 Conférence internationale des éditeurs de documents diplomatiques (ICEDD) de Varsovie
- 5.4 Première exposition pour le catalogue Goering
- 5.5 Accueil du Musée des Alliés

Chapitre 6

ENCOURAGER L'APPROPRIATION DES MISSIONS PAR LES AGENTS 70

Entretien avec Silke Groetschel 72

- 6.1 Former à la conservation préventive
- 6.2 Sauvegarder les fonds et collections en cas de sinistre
- 6.3 Réorganiser les groupes bureautiques de la direction des Archives
- 6.4 Collecter et conserver les archives électroniques

Liste des contributeurs 78

ÉDITORIAL

PAR **NICOLAS CHIBAEFF**, DIRECTEUR DES ARCHIVES



« Voici un an, les Archives diplomatiques ont fait le choix de publier un rapport d'activité « nouvelle manière », dont la vocation est de circuler auprès d'un public élargi. Le propos, inauguré avec le rapport 2021, est de présenter, plutôt qu'un bilan qui se voudrait exhaustif, un panorama représentatif de nos activités et, à travers celles-ci, la richesse des fonds et des collections dont nous avons la responsabilité et la diversité de leurs usages contemporains. Ces fonds sont aussi les témoins d'une présence de la France dans le monde et la connaissance des activités liées aux archives constitue une sensibilisation des citoyens à l'action diplomatique française d'hier et d'aujourd'hui,

dans un monde où les populations sont porteuses de cultures diverses, entrant davantage en contact les unes avec les autres.

Le rapport 2022, que vous avez sous les yeux, est présenté, comme l'an dernier, suivant les six têtes de chapitre du plan quadriennal de la direction des Archives du MEAE. Adopté en 2020, ce document donne à lire, dans sa structure actuelle, l'ensemble des missions portées par cette direction, à travers des chiffres clés et des exemples de réalisations.

Gardons-nous pour autant d'une approche mécaniciste de leur mise en œuvre. Les Archives diplomatiques travaillent à la fois dans le temps long, celui de la conservation définitive, et dans celui de l'action du ministère, dont elle gère les archives vivantes jusque dans le traitement des crises ou des conflits qui affectent nos postes diplomatiques. L'urgence affecte aussi les archives. En 2022, le retour de la guerre sur le continent européen ainsi que les situations de crise en Afrique subsaharienne ont ainsi entraîné la mise en œuvre en 2022 de mesures de sauvegarde et d'urgence dans onze pays de ces deux zones géographiques.

Nicolas Chibaeff

« LES ARCHIVES DIPLOMATIQUES TRAVAILLENT À LA FOIS DANS LE TEMPS LONG, CELUI DE LA CONSERVATION DÉFINITIVE, ET DANS CELUI DE L'ACTION DU MINISTÈRE, DONT ELLE GÈRE LES ARCHIVES VIVANTES JUSQUE DANS LE TRAITEMENT DES CRISES OU DES CONFLITS QUI AFFECTENT NOS POSTES DIPLOMATIQUES. »



La capacité très particulière de gérer cette double temporalité me paraît l'un des traits les plus marquants des équipes qui travaillent sur les deux sites de la Direction, à La Courneuve et à Nantes. Il s'agit là d'une culture originale qui associe innovation et valeurs patrimoniales.

Chacune des contributions de ce rapport, réalisé avec le concours de plus de quarante collaboratrices et collaborateurs, témoigne de l'engagement passionné et de l'exigence professionnelle qui s'expriment au quotidien dans cette Direction.

Je ne voudrais pas manquer de saluer les collaborations et le dialogue que nous entrete-

nons avec de nombreuses administrations et institutions reconnues dans les domaines des archives comme de la recherche historique, avec une mention particulière cette année pour l'Institut national du patrimoine, grâce auquel a été restauré le document étonnant qui orne la couverture de ce rapport.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture et à vous dire combien nous serions heureux de recevoir les commentaires et les suggestions qu'il pourra vous inspirer. Les relations des institutions et des citoyens évoluent en effet vers une plus grande participation des publics, dans un souci de plus grande inclusion et diversité.

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DES ARCHIVES

À jour au 1^{er} juillet 2023



L'ANNÉE 2022 EN CHIFFRES

914,66
mètres linéaires d'archives versées
(postes diplomatiques)

857,27
mètres linéaires d'archives versées
(administration centrale)

620,20
gigaoctets d'archives numériques
versées

240 153
documents dans la Bibliothèque
diplomatique numérique

89
demandes de dérogations
instruites

24 934
communications aux lecteurs

3 000
personnes accueillies dans
le cadre de l'offre scientifique,
culturelle et éducative

95 %
de la production éditoriale
spécialisée acquise par la
bibliothèque

1 622 366
fichiers numérisés

1 133 218
images importées dans le système
d'archivage électronique Mnesys

11 300
articles récolés dans le fonds
ancien de la bibliothèque

459
cartes rédigées pour les besoins
internes du ministère

5 179
communications administratives
traitées

6 100
demandes d'état civil traitées

138 519
mètres linéaires occupés

CHAPITRE

1

REEMPLIR NOS FONCTIONS ESSENTIELLES



D

epuis 1680, les archives du ministère des Affaires étrangères conservent les engagements internationaux de la France et l'ensemble des docu-

ments qui, quels que soient leur forme et leur support, matériel ou numérique, écrit ou figuré, émanent des activités de ce département ministériel depuis son apparition à la fin du règne de Henri III.

Les Archives diplomatiques constituent aujourd'hui une direction du ministère des Affaires étrangères, pour lequel elles conservent et communiquent des actes juridiques à valeur probante pour l'État ou pour les citoyens ainsi que des fonds qui matérialisent la mémoire de travail des services chargés de la politique extérieure de la France. Depuis 150 ans et la création de la commission des archives diplomatiques, elles multiplient les activités de recherche, documentation, publication et communication au service de la recherche historique.

Elles sont organisées autour de deux centres dédiés à la conservation et à la communication et accessibles au public : La Courneuve, qui rassemble essentiellement

les archives en provenance de l'administration centrale, et Nantes, où sont conservées les archives des postes diplomatiques ainsi que des protectorats français au Maroc et en Tunisie et du mandat français en Syrie et au Liban.

Autonome, comme le ministère des Armées, mais œuvrant en relations étroites avec le Service interministériel des Archives de France au sein du Comité interministériel des archives de France (CIAF), la direction des Archives assume les fonctions essentielles de tout service d'archives, traditionnellement résumées par les 5 « C » : conseiller pour aider à distinguer les archives essentielles des documents qui n'ont plus d'intérêt administratif ou patrimonial ; collecter les archives publiques mais aussi privées, données par les diplomates en fin de carrière ou leur famille, acquises lors de vente aux enchères ou enregistrées sous forme d'archives orales, recueillies auprès de grands témoins ; classer pour faciliter la mise à disposition des documents au public ; conserver dans des conditions permettant de garantir à long terme l'intégrité des documents ; communiquer ses archives.



1.1 Une collecte soutenue

En amont de la chaîne archivistique, la direction des Archives assure le contrôle scientifique et technique (CST) de l'ensemble des archives courantes et intermédiaires détenues par la totalité des services du ministère, aussi bien en administration centrale que dans les postes à l'étranger. Ce contrôle, essentiel car conditionnant à terme la qualité des fonds transférés, conservés puis communiqués par la direction des Archives, se décline selon plusieurs outils. Les nominations de correspondants archives, les tournées de l'Inspection des Affaires étrangères donnent lieu à l'établissement d'états des lieux et de fiches de travail. Les plans de classement, les plans d'urgence et les états de versement sont examinés et amendés si nécessaire.

■ PROCÉDURES DE CONTRÔLE DES ARCHIVES DANS LES POSTES OPÉRÉES EN 2022

	Récolements	Correspondants archives	Plans de classement	Plans d'urgence	Versements (m.l.)	Inspections
Afrique	21	8	0	0	132	10
Amérique	17	8	4	2	113	13
Asie	11	17	0	3	71	3
DUE	12	18	5	5	137	7
EUC	5	3	2	2	401	2
ANMO	9	13	1	3	58	5
Total	75	67	16	15	912	40

L'année 2021 a permis de consolider l'augmentation constatée depuis 2 ans des procès-verbaux de récolement, suite aux rappels régulièrement opérés du caractère réglementaire de cette procédure lors du changement de chef de poste : le nombre des récolements produits a augmenté de moitié (75 PV de récolement envoyés en 2022 contre 53 en 2021). La notification des correspondants Archives, souvent omise par les postes jusqu'en 2019, présente une évolution similaire et dans les mêmes proportions (augmentation de 50 % par rapport à 2021) : les postes se

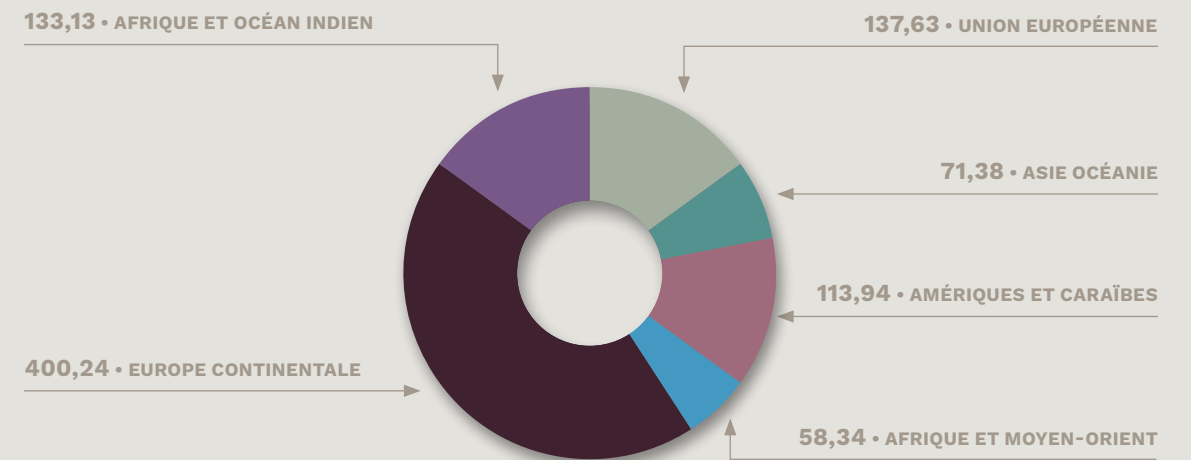
sont désormais approprié la dimension et le rôle du correspondant, relais majeur de l'action de la direction des Archives pour le maintien d'une gestion saine des archives. Les éliminations opérées au sein des postes affichent une belle stabilité : 5,9 kml éliminés en 2022 (6 kml en 2021).

Tout aussi significatif est le quasi-doublement des versements réalisés en 2022 (912 ml versés en 2022, contre 576 ml versés en 2021), à corréliser avec l'explosion de ceux réalisés dans le cadre très contraint des applications des plans d'urgence.



LES POSTES SE SONT DÉSORMAIS APPROPRIÉ LA DIMENSION ET LE RÔLE DU CORRESPONDANT, RELAIS MAJEUR DE L'ACTION DE LA DIRECTION DES ARCHIVES POUR LE MAINTIEN D'UNE GESTION SAINE DES STOCKS.

■ VOLUME DES VERSEMENTS VALIDÉS PAR ZONE POUR L'ANNÉE 2022 (EN MÈTRES LINÉAIRES)





1.2 L'activation des plans d'urgence dans le monde : une année significative

Conséquence de la montée des tensions dans le monde, l'année 2022 a été fortement marquée par l'activation de plusieurs plans de préservation et de destruction d'urgence d'archives. Au total, ce ne sont pas moins de six plans d'urgence qui ont été activés cette année, dont trois en Afrique (Éthiopie, Mali, Burkina Faso) et trois en Europe continentale (Russie, Biélorussie et Ukraine). La guerre en Ukraine a conduit la direction des Archives à organiser une grande campagne de rapatriement des archives des postes frontaliers de la Russie (Moldavie, Géorgie, Lituanie, Lettonie, Pologne) pour prévenir un éventuel élargissement du conflit.

En Afrique, ces opérations se sont jusqu'alors cantonnées à la destruction d'archives dont la durée d'utilité administrative était déjà échu. Au total, ce sont ainsi

environ 314,5 ml de documents qui ont été détruits en l'espace de quelques semaines ou mois.

En Europe continentale, la mise en œuvre des plans a permis le rapatriement d'un volume important d'archives ; environ 17 ml pour Minsk et 270 ml pour Moscou, dont des documents remontant aux années 1950. Le rapatriement des archives de l'ambassade de France en Ukraine (Kiev), initialement prévu dans la semaine du 1^{er} mars 2022, n'a pu avoir lieu du fait du déclenchement de la guerre, le 24 février 2022 et des archives historiques du poste ont malheureusement dû être détruites le 24 février 2022 face à l'avancée de troupes russes vers la capitale. Seulement 20 ml d'archives consulaires ont pu être sauvées et rapatriées en France via l'ambassade de France en Roumanie.

1.3 Les remaniements ministériels de 2022 : un bilan réussi de la collecte des archives des cabinets

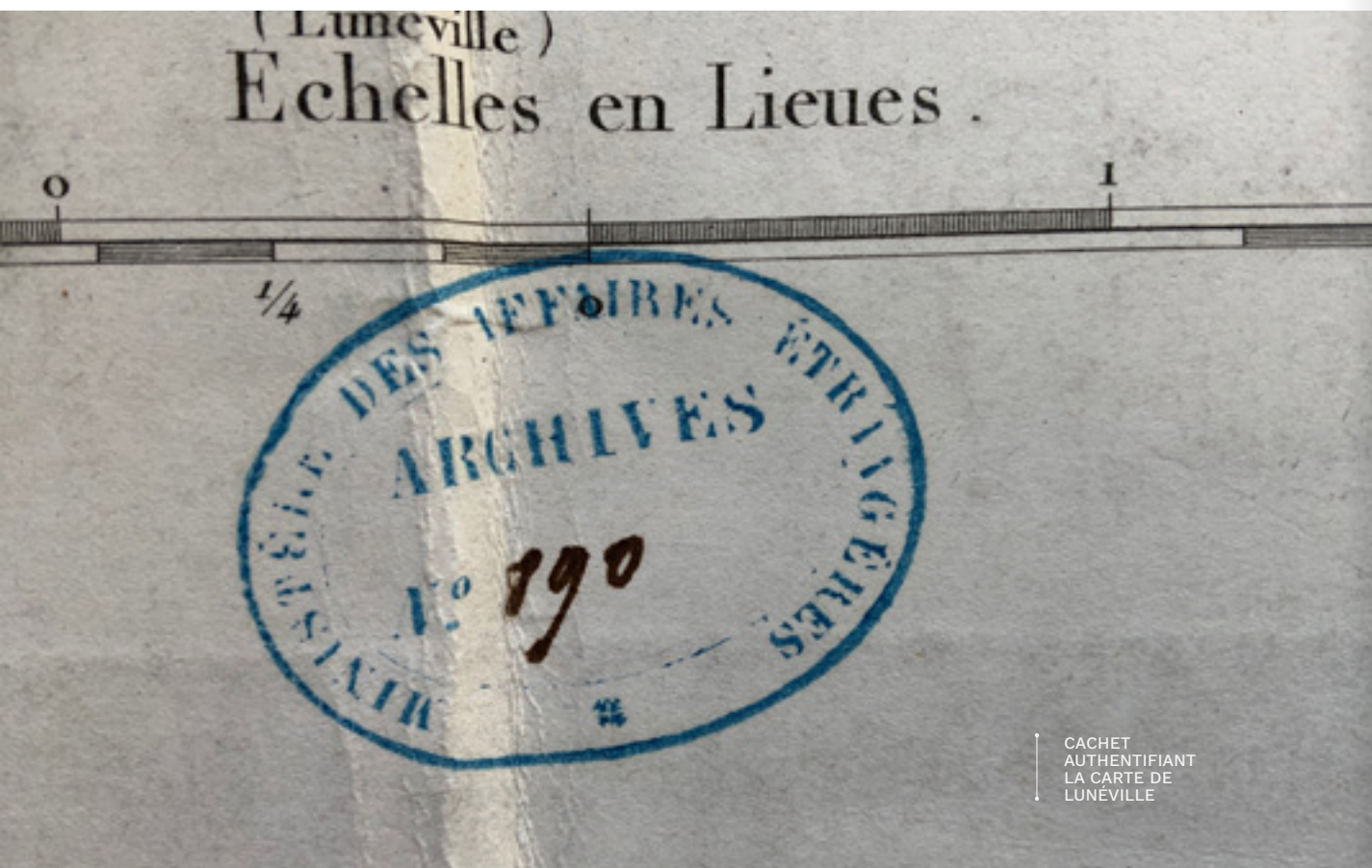
Dans la perspective du changement de gouvernement de 2022 et des remaniements ministériels devant s'ensuivre, la direction des Archives a mené une campagne de collecte systématique des archives des cabinets quel que soit leur support : papier ou mail. Pour ces derniers, instruit des retours très inégaux des collectes de précédents cabinets, le pôle Collecte a mené une campagne systématique de sensibilisation des producteurs, en lien avec chaque correspondant du cabinet et des secrétariats d'État ; cette campagne a permis de formaliser très en amont la signature exhaustive de protocoles de versement, pour la quasi-totalité des conseillers, directeurs, directeurs-adjoint et chefs de cabinet. Au total, 64 boîtes de messagerie ont pu être transférées en mai et juin 2022, totalisant 500 Go. L'ensemble de ces boîtes a fait l'objet d'états de versement consolidés et est prêt à être versé dans le système d'archivage électronique du MEAE, Saphir, après élimination des messages de type privé et constitution de paquets d'archives au format SEDA. La nomination

des nouveaux cabinets lors de l'été 2022 a conduit semblablement à une campagne exhaustive de signature de protocoles de versement, étendue à l'ensemble des cabinets, ministre comprise.

Les versements des archives papier des cabinets et secrétariats d'État ont pu être réalisés au courant du second semestre 2022 : les cabinets Le Drian (2017-2022, 487 cartons), Lemoine (2017-2022, 194 cartons), Loiseau (2017-2019, 128 cartons) et Riester (2020-2022, 146 cartons) ont été versés, validés et transférés à La Courneuve, portant l'ensemble à un millier de cartons. Le versement des cabinets Montchalin (2019-2020) et Beaune (2020-2022) est en voie d'achèvement, et devrait clore la collecte des archives de l'ensemble des cabinets de la dernière mandature.

AU TOTAL, 64 BOÎTES DE MESSAGERIE ONT PU ÊTRE TRANSFÉRÉES EN MAI ET JUIN 2022, TOTALISANT 500 GO.





1.4 Restitution tous azimuts

La restitution de biens artistiques ou patrimoniaux spoliés ou acquis dans des conditions douteuses au fil de l'histoire prend une ampleur accrue depuis quelques années. L'Institut Herder de Marbourg ayant acquis fin 2021 deux cartes portant le timbre des Archives du ministère des Affaires étrangères a contacté début 2022 leur légitime propriétaire afin d'organiser leur retour « au bercail ». Il s'agit des cartes d'état-major

de Commercy et Sarrebourg datant de 1835, vraisemblablement subtilisées pendant la Seconde Guerre mondiale. Un autre timbre laisse penser qu'elles ont ensuite été intégrées à la collection de l'état-major général polonais à Varsovie avant d'entrer dans une collection particulière. De telles initiatives contribuent à écrire une histoire apaisée sans oublier les vicissitudes du passé.



VISITE EN FRANCE D'HAÏLÉ SÉLASSIÉ, NÉGUS D'ETHIOPIE, 1954, (A048108)

1.5 Les archives des Missions de coopération et d'action culturelle (MCAC)

Dans les années 2000, la grande majorité des archives des MCAC sont rapatriées au Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN) en l'état, soit près de 2 000 mètres linéaires. Un travail de classement est depuis lors régulièrement mené par les archivistes pour rendre ces fonds accessibles dans les meilleures conditions.

Relevant du ministère de la Coopération, les MCAC sont actives de 1960 à 1998, date de la fusion entre la Coopération et les Affaires étrangères. Implantées dans les États nouvellement indépendants d'Afrique et des Caraïbes, les MCAC occupent pendant près de 40 ans une place majeure dans le dispositif français de coopération culturelle, scientifique et technique. Dans un contexte de développement des recherches sur ce domaine, les archives des MCAC témoignent de l'exceptionnalité du « champ » de la coopération et permettent d'appréhender la mise en œuvre sur le terrain des financements accordés depuis l'administration centrale. Les domaines de compétence des MCAC sont multiples : environnement, urbanisme, développement industriel, enseignement, culture ou encore santé. Les fonds se composent principalement de dossiers de projets (programmation, financement,

convention, exécution, bilans) et de dossiers individuels (étudiants boursiers, coopérants, experts ou missionnaires).

En 2022, en réponse à l'intérêt porté aux archives des MCAC, le CADN a publié l'instrument de recherche de la MCAC de Maputo et inventorié les 1 533 cartons de celle de N'Djamena, considérée comme une MCAC de taille moyenne mais très active. Huit mois à temps plein ont été consacrés au traitement de ces archives. Les différentes opérations de classement, de regroupement de dossiers, de tri (soit 25 ml d'élimination), de description, de vérification de l'état matériel des documents et de reconditionnement, ont ramené le nombre de cartons de 1 533 à 867.

À peine achevé, ce répertoire numérique détaillé a déjà permis de répondre à plusieurs demandes de chercheurs.

1.6 Classement du fonds du protectorat français au Maroc (1912-1956)

Depuis plusieurs années, l'accent est mis sur le classement des archives de l'administration des sept grandes régions du Maroc, soit près de 400 ml sur les 960 mètres linéaires du fonds du Protectorat français au Maroc (1912-1956) conservé au centre de Nantes. Le choix a porté sur le classement des régions car cette masse restait à classer alors que les archives des services centraux de la Résidence générale étaient munis d'inventaires plus aboutis.

L'année 2022 a vu le lancement du traitement de la région de Marrakech (13MA) avec la série de la correspondance chronologique (13MA/1), qui réunit l'ensemble des courriers émis et reçus. Il se poursuit avec le classement des dossiers dits thématiques (13MA/2), correspondant aux domaines de compétence du secrétariat général de la région et des territoires qui lui sont rattachés.

Au sein de ce fonds, on trouve également les archives iconographiques produites ou acquises par la Résidence générale, représentant officiel du gouvernement français à Rabat. Le fonds Lucien Vogel y a été inventorié. Lucien Vogel (1886-1954), éditeur de presse spécialisé dans la mode et photographe amateur, est sollicité dès 1918 par le service des Beaux-Arts pour documenter l'état de conservation du patrimoine marocain à la suite de l'ambitieux programme de restauration voulu par Lyautey. Le fonds photographique réunit des tirages et des plaques de verre où l'on peut voir mosquées, medersa, palais, etc. mais aussi quelques portraits féminins.

Les plus fragiles des 181 plaques de verre et tirages originaux ont nécessité l'intervention d'une restauratrice spécialisée. Ce travail minutieux sera mis en valeur par une exposition qui devrait voir le jour en partenariat avec la Maison de la photographie de Marrakech et avec le soutien de l'Institut français du Maroc.



FÈS, MEDERSA EL-ATTARINE - PHOTOGRAPHIES LUCIEN VOGEL, (20MA/10/57677)



1.7 Le fonds ancien du Protocole, série Cérémonial de 1626 à 1940

Versé en 1945 à la direction des Archives par le service du Protocole, le fonds ancien du Cérémonial, dont les plus anciens documents remontent à 1626, est resté jusqu'à présent fermé aux chercheurs, en raison de son mauvais état de classement et de conservation, de la fragilité de la plupart des documents et de la préciosité de certains (autographes de chefs d'État et de souverains...).

L'histoire mouvementée de la conservation explique en grande partie cet état de fait. Les cartons composant l'actuel fond du Cérémonial, restés au Quai d'Orsay durant la Seconde Guerre mondiale, ont souffert lors des combats de la Libération. Plusieurs dossiers ont été déchirés et perforés par un éclat d'obus lors des combats du 24 août 1944.

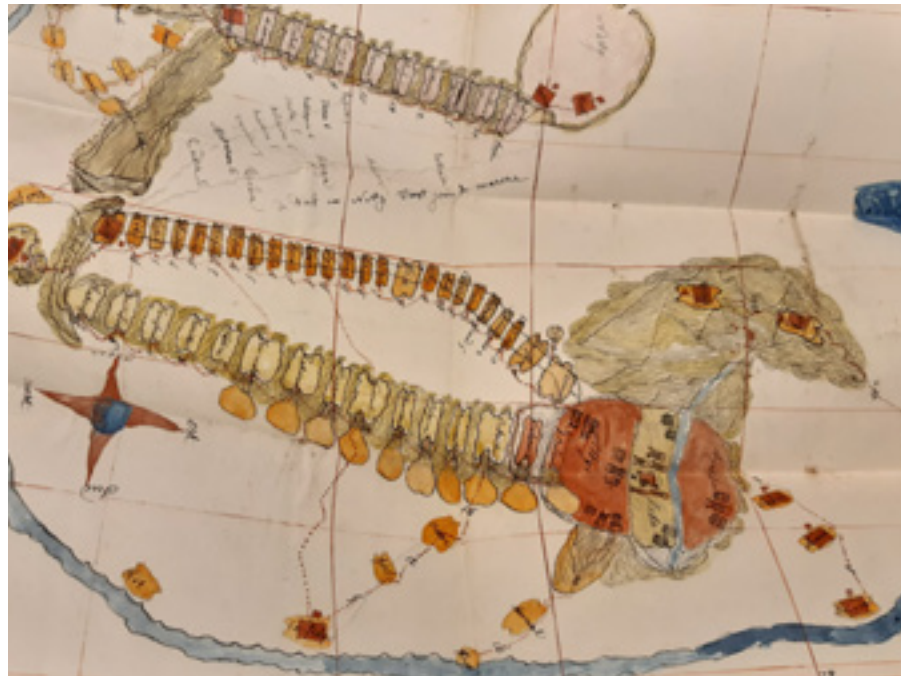
Entrepris en 2020, le traitement de ce fonds a abouti en 2022 à sa réorganisation thématique, en fonction d'un plan de classement reconstitué, à sa description (inventaire aux normes actuelles) et à un recondition-

nement dans des contenants (pochettes, cartons de grand format) adaptés à la nature très particulière des documents.

Il représente aujourd'hui un ensemble cohérent allant de 1626 à 1940, sous forme de 555 articles matériels, soit 33,8 mètres linéaires de documents.

Composé principalement de dossiers de principes sur l'étiquette et le protocole, d'échanges de lettres entre souverains, de dossiers de visites officielles, il deviendra communicable une fois restauré et numérisé.

LES CARTONS COMPOSANT L'ACTUEL FOND DU CÉRÉMONIAL, RESTÉS AU QUAI D'ORSAY DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE, ONT SOUFFERT LORS DES COMBATS DE LA LIBÉRATION.



CARTE MILITAIRE
AQUARELLÉE DU HAUT
HEDJAZ ET DE LA
PÉNINSULE ARABIQUE
INDIQUANT LES
JOURS DE MARCHÉ,
(514PAAP/6-A)

1.8 Les papiers Adrien Cochelet

La direction des Archives a reçu en don les papiers d'Adrien Cochelet, administrateur de l'Empire puis diplomate sous la Restauration et la monarchie de Juillet. Il est notamment en poste à Mexico lors de la reconnaissance de l'indépendance du Mexique par la France en 1830, et en Égypte entre 1837 et 1841, pendant la deuxième guerre turco-égyptienne. Les documents complètent des sources lacunaires sur la première moitié du XIX^e siècle. Ils témoignent de la richesse des activités consulaires de Cochelet : son importante correspondance avec des hautes personnalités, tel Clot-Bey, figure incontournable des relations franco-égyptiennes, tant dans les domaines politiques que scientifiques ; ses activités de renseignement, illustrées par exemple à travers

une intéressante carte du Hedjaz représentant les distances en jours de marche ; des ensembles de pièces sur des affaires particulières comme le projet de canal au Nicaragua, les relations avec les colons de la compagnie de la Nouvelle Neustrie et ceux de Coazacoalcos au Mexique, ou encore l'envoi d'une girafe égyptienne et d'autres animaux au Muséum de Paris. Les mémoires de Cochelet offrent une connaissance privilégiée de sa vie et de la perception qu'il avait de ses fonctions. Le manuscrit d'une histoire des relations politiques et commerciales de la France avec l'Empire ottoman depuis le Moyen Âge révèle enfin la curiosité d'un esprit ayant voulu exposer des relations dont il a été un acteur majeur, en les éclairant de leur profondeur historique.



1.9 « La conquête de l'éléphant blanc ». Restauration du papier peint provenant de l'explorateur Auguste Pavie

Provenant du grand explorateur Auguste Pavie, dont les journaux de marche à travers l'ancienne Indochine ont rejoint les Archives diplomatiques en 1920, cette vaste et superbe peinture sur papier illustre le récit traditionnel d'une scène de bataille au Laos. Elle a longtemps été conservée roulée, en deux morceaux, au sein des collections iconographiques, dans un état de dégradation et d'empoussièrement qui rendait toute manipulation et toute présentation impossibles.

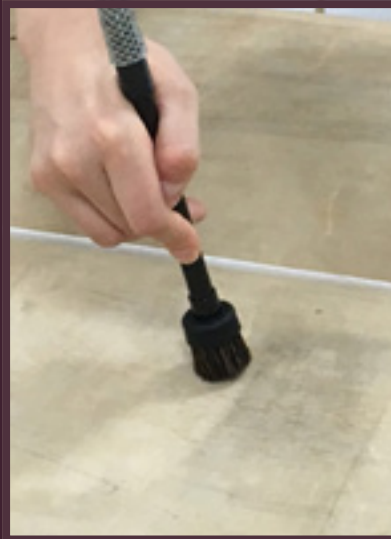
C'est à l'initiative de Valérie Lee, alors responsable de la spécialité Arts graphiques-livre au département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine (INP), que la restauration de l'œuvre a débuté, en juin 2018, dans le cadre d'un chantier école réunissant, dans les ateliers de La Courneuve, cinq élèves restauratrices et leur enseignante. Au-delà du dépoussiérage et d'un gommage minutieux, des opérations particulièrement longues et complexes ont été nécessaires pour dégager l'œuvre de la toile sur laquelle elle avait été marouflée et la libérer de tous les résidus provenant de cet ancien collage. Transportée en décembre 2018 dans

les ateliers de l'INP à Aubervilliers, elle y a bénéficié de l'engagement de plusieurs classes successives d'étudiants restaurateurs et de leurs professeurs, enchaînant consolidations, collage sur papier puis sur toile, retouches, pour ne citer que les grandes étapes d'un projet exceptionnel à bien des égards. Le retour du « papier peint de Pavie » sur le site de La Courneuve, en décembre 2022, a permis d'en achever le montage et l'installation sur un châssis-cadre. L'achèvement de sa restauration permet enfin de découvrir, de contempler et d'ouvrir à l'examen des spécialistes une œuvre à plus d'un titre fascinante.

EN IMAGES



PHASES DE RESTAURATION DU PAPIER PEINT PROVENANT D'AUGUSTE PAVIE DANS LES ATELIERS DE L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE À AUBERVILLIERS.





1.10 Conserver les collections, un chantier permanent

Les travaux visant à la préservation des fonds d'archives et de bibliothèque sont le plus souvent réalisés en préalable à un classement ou à un départ en numérisation, ou encore dans le cadre de programmes réguliers de dépoussiérage. Ils sont confiés aux personnels de l'atelier de restauration et de la bibliothèque, à des stagiaires et vacataires, restaurateurs ou archivistes, ainsi qu'à des prestataires extérieurs.

En 2022, le dépoussiérage des collections des fonds ancien et contemporain (respectivement 940 et 350 mètres linéaires) a permis d'identifier un grand nombre d'anomalies de nature matérielle. 340 interventions de consolidation et de réparation

ont été ainsi opérées de même que 1400 interventions d'entretien courant (dépoussiérage soigné, gommage, conditionnement, étiquetage, découronnage, etc). Ont fait également l'objet des plus grands soins des volumes reliés de correspondance politique et commerciale des années 1897-1918, les tirages photographiques reproduisant les collections d'Hermann Goering, les fonds photographiques Hoppenot, Travert, Terver, Auguste François et Vissière, des archives du fonds de la Récupération artistique et des procès de criminels de guerre devant les tribunaux de Rastatt, enfin les papiers de Roland Dumas et de Didier Bariani, dépoussiérés à la suite de leur désinfection à l'oxyde d'éthylène.

1.11 Une coopération réussie avec l'Institut national du patrimoine dans le traitement du « fonds frontières »

L'amélioration des conditions sanitaires a permis de reprendre, en 2022, l'organisation de chantiers avec l'Institut national du patrimoine (INP). Le site de La Courneuve constitue en effet un cadre propice à l'accueil d'exercices pratiques complétant les enseignements dispensés à l'INP. Ainsi, deux chantiers ont été accueillis par le pôle conservation et recherches et le pôle géographique à La Courneuve au printemps 2022.

En premier lieu, un chantier « constat d'état » a permis à une équipe de huit élèves restaurateurs et conservateurs d'évaluer sur deux jours le volume des « dossiers frontières » et d'ébaucher un cahier des charges des actions à mener en amont de leur numérisation.

En effet, ces dossiers frontières, qui constituent une large part de la mémoire du pôle géographique et de ses devanciers en matière de délimitation des fron-

tières de la France, ne bénéficient que d'inventaires incomplets, sont mal conditionnés et difficilement consultables malgré leur intérêt historique et juridique. Le deuxième chantier « école » a réuni pendant une semaine huit étudiants (quatre conservateurs, deux régisseurs et deux restauratrices) sous l'égide d'une restauratrice diplômée et avec l'appui logistique et humain de l'atelier de restauration des Archives diplomatiques. Cette équipe a entrepris le classement et la cotation des 10 000 cartes et documents des dossiers frontières, tout en assurant au fur et à mesure leur dépoussiérage et leur reconditionnement. Au total, 4 000 pièces ont pu être traitées, ce qui constitue la première étape d'une opération de conservation préventive qui permettra en 2023 d'achever le reconditionnement et d'engager enfin une numérisation systématique de cet ensemble.



ET ALTE AERA PER
PURUM GRAUITER
QUE EST ACER
ADURIT SAEPE
OCULOS. LURIDA
PRAETEREA

CARTE DE LA
FRONTIÈRE ENTRE
LE ROYAUME DE
SARDAIGNE ET
LE CANTON DE
GENÈVE (1819)

ATTENTION: Cartes à lire
NE RIEN POUER DESSUS



RÉSIDENCE DE L'AMBAassadeUR DE FRANCE A RIYAD

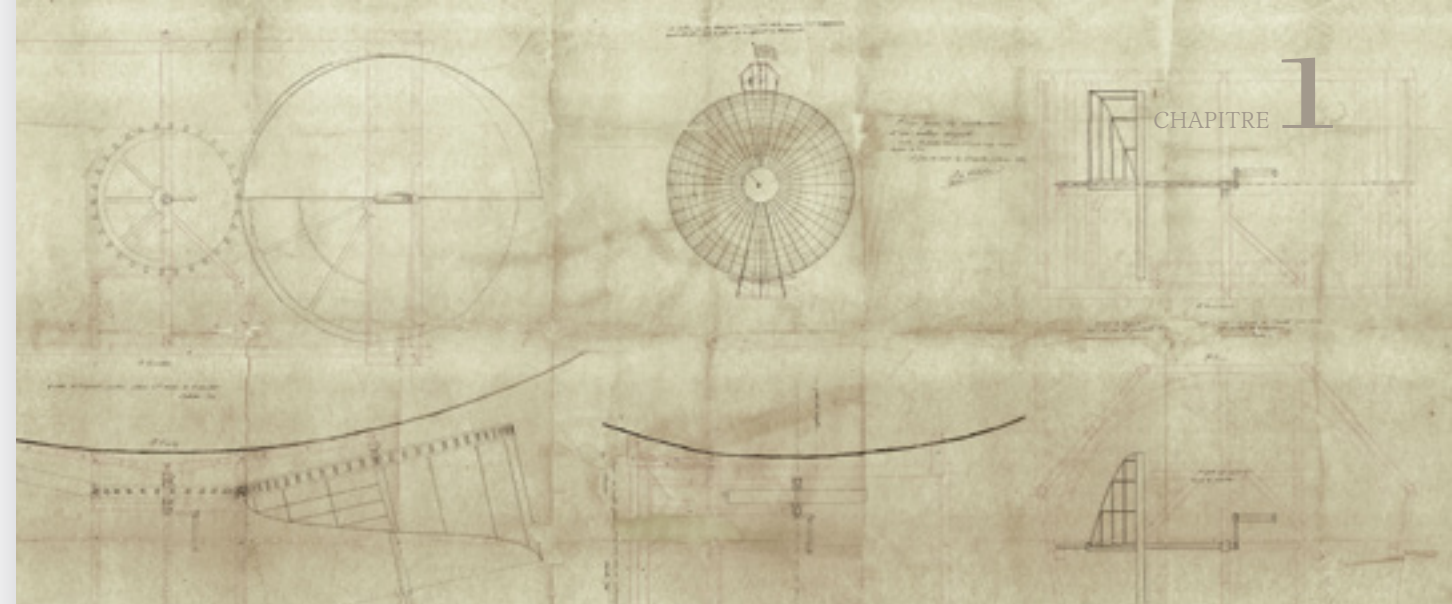
1.12 300 maquettes de bâtiments diplomatiques

Les Archives diplomatiques conservent, sur le site de La Courneuve, un fonds de quelques 300 maquettes de bâtiments ou de projets de bâtiments construits ou conçus en réponse à des commandes des services du ministère responsables des immeubles et des affaires immobilières. Principalement produites dans le cadre de concours et datées des années 1970 à nos jours, elles documentent des projets d'ambassades, de consulats, mais aussi de centres culturels, de lycées français et même de centres d'archives !

Longtemps conservé dans des conditions peu propices à sa préservation, le fonds nécessite de longue date des mesures de conservation préventive et curative et fait ponctuellement l'objet d'interventions. Nombre de maquettes sont parvenues aux Archives sans conditionnement, sans capot, subissant de ce fait un fort empoussièrément. La fragilité mécanique ou chimique des matériaux utilisés s'est peu à peu traduite par des dégradations.

Au cours de l'année 2022, un relevé des maquettes sans capot a été effectué afin de lancer - et de programmer pour les années à venir - un chantier de dépoussiérage /nettoyage, de restauration et de réalisation de conditionnements de conservation adaptés. Des maquettes du centre culturel français de Budapest, de l'ambassade de France à Abou Dhabi et deux maquettes de la cité administrative d'Abidjan ont ainsi pu retrouver leur lustre et accéder à des conditions propices à leur préservation à long terme.

LONGTEMPS CONSERVÉ DANS DES CONDITIONS PEU PROPICES À SA PRÉSERVATION, LE FONDS NÉCESSITE DE LONGUE DATE DES MESURES DE CONSERVATION PRÉVENTIVE ET CURATIVE ET FAIT PONCTUELLEMENT L'OBJET D'INTERVENTIONS.



1.13 Un ballon pour Gambetta : restauration d'un plan sur calque

La direction des Archives conserve les papiers de Léon Gambetta lors de sa participation au Gouvernement de la Défense nationale en tant que ministre de l'Intérieur et de la Guerre (79PAAP). La préparation de l'exposition sur la guerre franco-prussienne y a fait redécouvrir la présence d'un calque très endommagé dont la restauration a permis la lecture : il s'agit de l'invention d'un particulier, un géomètre belge, pour créer un ballon dirigeable, dans un contexte où les ministères recevaient un grand nombre de propositions de ce genre. Ce plan, témoignant de la solidarité d'un peuple pour la France envahie, est d'autant plus significatif que Gambetta quitta Paris en ballon lors du siège, le 7 octobre 1870.

La restauration du document a été entreprise en juillet 2022, à l'atelier de La Courneuve, par Théo Filiol-Olivier, étudiant en deuxième année de la section Arts graphiques du département des restaurateurs de l'Institut national du Patrimoine. À ce stade, l'état de dégradation des fragments conservés ne permettait pas même de déterminer si l'on était en présence de plusieurs ou

d'un seul document. Cette première phase a principalement consisté à procéder au dépoussiérage et au gommage, au retrait des rubans adhésifs, à la consolidation des déchirures et au doublage complet du plan, dont il est alors apparu qu'il constituait un seul plan de très grand format (238 x 87 cm). Prenant le relais, l'atelier a minutieusement procédé au comblement des lacunes, à l'aide de papier japonais pré-teinté et d'une colle d'amidon, appliquée sur un buvard afin de prévenir les réactions du calque à l'excès d'humidité. Au terme de sa restauration, le plan, enroulé sur une âme, a été conditionné dans une boîte sur mesure en carton cannelé.

À CE STADE, L'ÉTAT DE DÉGRADATION DES FRAGMENTS CONSERVÉS NE PERMETTAIT PAS MÊME DE DÉTERMINER SI L'ON ÉTAIT EN PRÉSENCE DE PLUSIEURS OU D'UN SEUL DOCUMENT.

1.14 Les 4 000 microfilms allemands de Bois-d'Arcy

En 1955, les Archives nationales des États-Unis restituèrent aux autorités françaises trente caisses de microfilms réalisés, pendant l'occupation allemande, par les services chargés d'exploiter et de reproduire les archives du Quai d'Orsay. Ces quelque 4 000 microfilms avaient en 1959 été confiés par la direction des Archives au Centre national de la cinématographie, qui en assura la conservation sur son site de Bois-d'Arcy. Utilisés pour certains, dans les années 1968-1970, pour des travaux de reconstitution d'archives détruites à la fin de la guerre, ces films s'étaient progressivement dégradés, sous l'effet du syndrome du vinaigre, et constituaient pour le CNC une charge, sans présenter de cohérence réelle avec les collections des Archives françaises du film. Des campagnes de tri menées en 2003 et 2004 avaient déjà permis de réduire le fonds, en éliminant les microfilms dont il avait pu être vérifié qu'ils ne reproduisaient que des documents dont les originaux nous étaient parvenus. Après avoir, en

2015, repris en charge 1 071 bobines, correspondant aux microfilms présentant le taux d'acidité le plus faible, les Archives diplomatiques ont achevé, dans le cadre d'un chantier conduit de 2019 à 2022, le tri et le retrait des dernières bobines conservées à Bois-d'Arcy. Quelque 560 microfilms ont été numérisés avant d'être détruits. Très délicate, la numérisation a nécessité pour une part d'entre eux des opérations de nettoyage et de restauration confiées à un laboratoire spécialisé.

DES CAMPAGNES DE TRI MENÉES EN 2003 ET 2004 AVAIENT DÉJÀ PERMIS DE RÉDUIRE LE FONDS, EN ÉLIMINANT LES MICROFILMS DONT IL AVAIT PU ÊTRE VÉRIFIÉ QU'ILS NE REPRODUISAIENT QUE DES DOCUMENTS DONT LES ORIGINAUX NOUS ÉTAIENT PARVENUS.



1.15 Que lisent les agents du Ministère ? Palmarès 2022

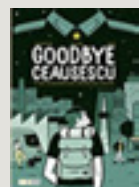
La politique documentaire de la bibliothèque s'attache à sélectionner des documents utiles à l'activité professionnelle quotidienne des agents du ministère, et répond également aux attentes de recherches historiques des lecteurs externes. Ainsi en 2022, les lectrices et lecteurs de la bibliothèque manifestent toujours beaucoup d'intérêt pour les retours d'expérience et l'analyse des événements politiques récents ou plus anciens des

diplomates à l'étranger. « Les 15 jours qui ont fait basculer Kaboul » de David Martinon, qui relate la situation de crise en ambassade et son évacuation suite à l'arrivée des Talibans au pouvoir, a suscité un grand engouement. Les centres d'intérêt portent ensuite sur l'histoire politique des pays et l'histoire de la diplomatie, la place de la France dans le monde ainsi que le rôle du renseignement dans les relations internationales.

Les 10 ouvrages les plus empruntés :



- 1** **Les 15 jours qui ont fait basculer Kaboul**
/ David Martinon
PARIS : ÉDITIONS DE L'OBSERVATOIRE, 2022
DIP-10 FRA MAR



- 2** **Goodbye Ceausescu : un road-trip documentaire dans la Roumanie post-communiste**
/ Romain Dutter, Bouçe
PARIS : STEINKIS ÉDITIONS, 2021
X 9996



- 3** **L'énigme algérienne : chroniques d'une ambassade à Alger**
/ Xavier Driencourt
PARIS : ÉDITIONS DE L'OBSERVATOIRE, 2022
DIP-10 FRA DRI



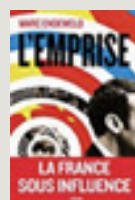
- 4** **Le mage du Kremlin**
/ Giuliano Da Empoli
PARIS : GALLIMARD, 2022
A 184



- 5** **Politiques économiques : préparation aux concours [...] Quai d'Orsay**
/ Jean-Baptiste Barfety...
PARIS : LGDJ, 2021
CC-ECO-1



- 6** **Trahisons à la DGSE : révélations sur le vrai bureau des légendes**
/ Antoine Izambard
Franck Renaud
PARIS : STOCK, 2022
X 9971



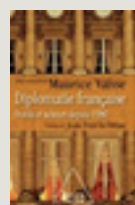
- 7** **L'emprise : la France sous influence**
/ Marc Endeweld
PARIS : SEUIL, 2022
X 9977



- 8** **Histoires diplomatiques : leçons d'hier pour le monde d'aujourd'hui**
/ Gérard Araud
PARIS : GRASSET, 2022
DIP-10 FRA ARA



- 9** **La plus secrète mémoire des hommes**
/ Mohamed Mbougar Sarr
PARIS : REY, 2021
X 9831



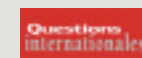
- 10** **Diplomatie française : outils et acteurs depuis 1980**
/ Sous la dir. de Maurice Vaïsse
PARIS : ODILE JACOB, 2018
DIP-2 VAI

DIRECTION
DES ARCHIVES

Les 10 revues les plus empruntées :



- 1** **Carto : Le monde en cartes**
PARIS : AREION
PA 773



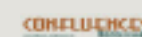
- 2** **Questions internationales**
PARIS : LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
PA 658



- 3** **L'Histoire**
P 175



- 4** **Diplomatie Magazine et Diplomatie Magazine Les grands dossiers**
PARIS : AREION
PA 666 ET PA 666 BIS



- 5** **Confluences Méditerranée**
PARIS : L'HARMATTAN
PA 561



- 6** **XXI vingt-et-un**
PARIS : ROLLIN PUBLICATIONS
PA 725



- 7** **Politique étrangère**
PARIS : IFRI
PA 37



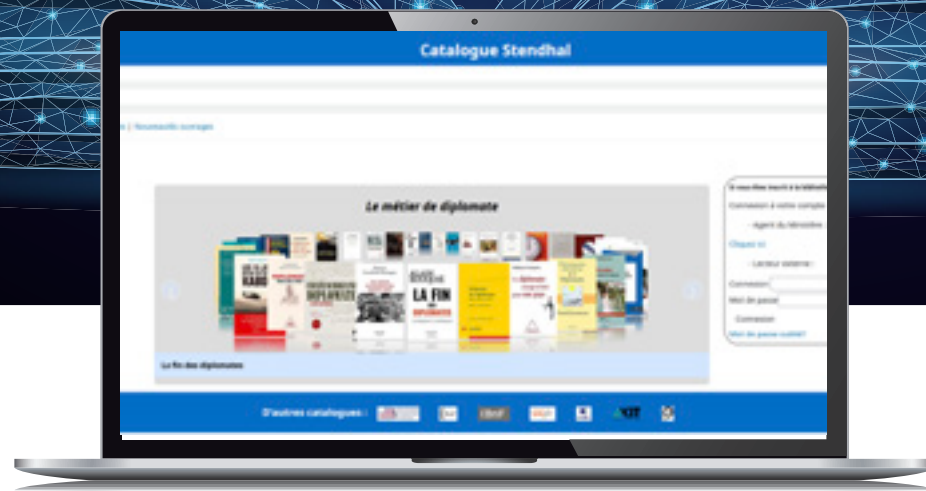
- 8** **Politica exterior**
MADRID : ESTUDIOS DE POLITICA EXTERIOR
PA 677



- 9** **Revue des deux mondes**
PA 1



- 10** **Moyen-Orient : géopolitique, géoéconomie, géostratégie et sociétés du monde arabo-musulman**
PARIS : AREION
PA 744



1.16 De nouvelles collections dans le catalogue de la bibliothèque

Le catalogue de la bibliothèque du ministère, accessible depuis non seulement l'intranet, mais aussi Internet, permet à tous les lecteurs inscrits et potentiels de prendre connaissance des 500 000 notices d'imprimés du XVI^e siècle à nos jours, tous types de documents confondus (ouvrages, périodiques, articles de périodiques, brochures, manuscrits...).

Il témoigne de la richesse des fonds et collections accessibles en salles de lecture, que ce soit au Quai

d'Orsay pour les diplomates, à La Courneuve et à Nantes pour les étudiants et chercheurs.

En page d'accueil du catalogue, la bibliothèque propose une liste des dernières acquisitions, ouvrages reçus et commandes en cours qui peuvent être réservés à tout moment.

Pour y accéder :

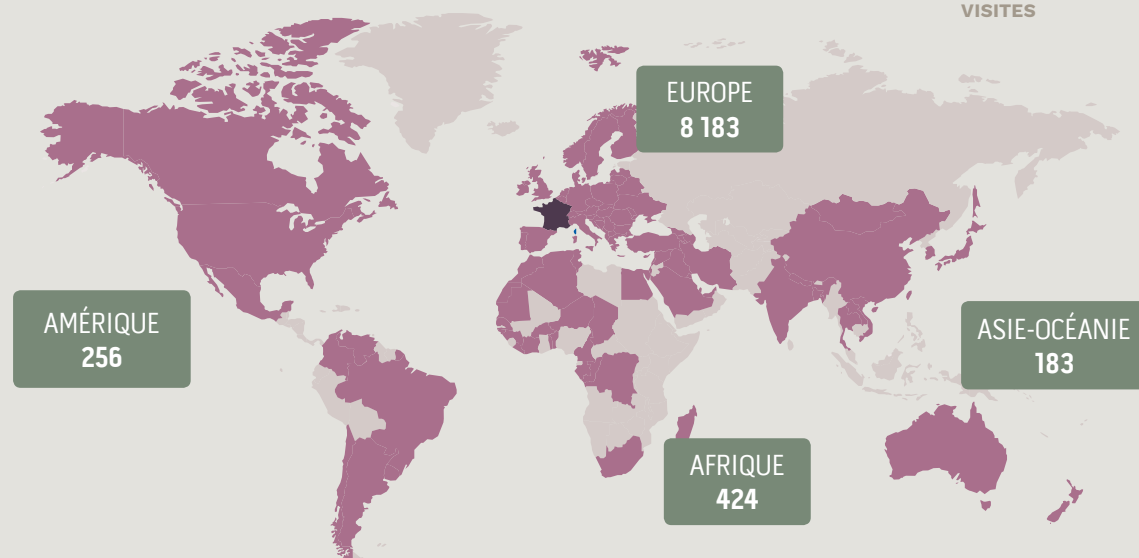
<https://catalogue.bibliotheque-diplomatique.fr/>



Les connexions au catalogue poursuivent leur ascension en 2022

■ NOMBRE DE VISITES DU SITE EN 2022

9 046
VISITES



🔍 DE NOUVELLES COLLECTIONS ONT ENRICHIS LE CATALOGUE EN 2022, À SOULIGNER EN PARTICULIER :

Plus de 600 documents issus du pôle géographique, du 18^e au 20^e siècle.

Ce fonds, constitué de beaux livres, d'atlas, de comptes rendus de congrès de géographie, de lexiques français-langues étrangères, de récits personnels, de cartes marines, publié en différentes langues étrangères, couvre tous les continents.

Les thèmes abordés intéressent particulièrement le lectorat de la Bibliothèque, car ils concernent la géographie, l'histoire, l'histoire coloniale, l'énergie, les conflits et les guerres, la religion...

Quant aux cartes marines du 18^e siècle, le haut degré de précision des côtes, mesurées avec les instruments de l'époque, sans GPS et sans satellites évidemment, peut être apprécié. Le document le plus ancien remonte à 1732.

Il s'agit d'un « *Recueil de plusieurs plans des ports et rades de quelques cartes particulières de la mer Méditerranée, avec les figures des terres remarquables pour les reconnoissances des atterrages, dédiée à Monseigneur le Comte de Maurepas, ministre d'État* » par Jacques Ayrouard, pilote royal des galères du roi.

■ LES RECHERCHES DANS LE CATALOGUE EN 2022

62

RECHERCHES EFFECTUÉES PAR JOUR POUR UNE MOYENNE DE 25 VISITES QUOTIDIENNES



9 046

VISITES PROVENANT D'EUROPE, D'AFRIQUE, D'AMÉRIQUE ET D'OCÉANIE (9 011 VISITES EN 2021, 6 994 VISITES EN 2020, 6 843 VISITES EN 2019)



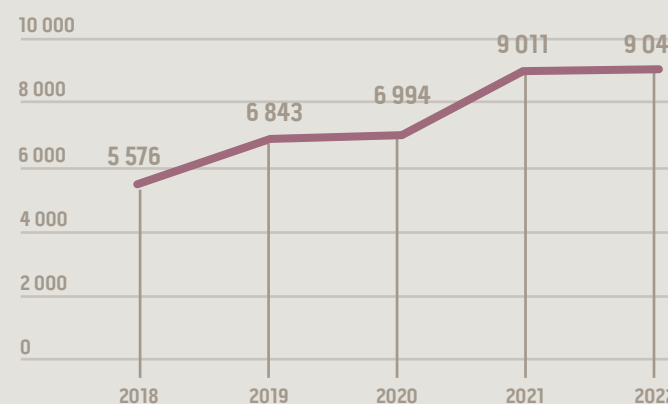
22 415

RECHERCHES PORTANT SUR DES PAYS, DES DIPLOMATES, SUR L'HISTOIRE, LA GÉOPOLITIQUE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES (22 352 RECHERCHES EN 2021, 18 513 RECHERCHES EN 2020, 22 415 RECHERCHES EN 2019)

■ LISTE DES 10 PAYS ÉTRANGERS AYANT LE PLUS CONSULTÉ LE CATALOGUE EN 2022

- ÉTATS-UNIS
- ALGÉRIE
- ROYAUME-UNI
- MAROC
- ALLEMAGNE
- TURQUIE
- ITALIE
- ESPAGNE
- BELGIQUE
- CANADA

■ CONNEXIONS AU CATALOGUE STENDHAL DE 2018 À 2022



🔍 ÉVOLUTION DU SIGB VERS UN PORTAIL DE BIBLIOTHÈQUE

En 2022, la bibliothèque a initié un projet de développement de l'interface publique de Koha vers un portail de bibliothèque Bokeh, visant à mieux communiquer avec les lecteurs, en leur proposant notamment une offre de produits documentaires dont certains seront automatisés et alimentés des derniers signalements de documents.

CHAPITRE

2

ASSURER LA MONTÉE EN PUISSANCE DU NUMÉRIQUE



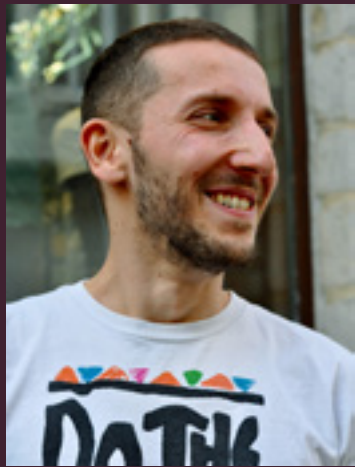
L'action numérique de la direction des Archives puise son inspiration à deux sources. Elle s'inscrit naturellement dans les orientations dessinées par le plan de transformation numérique du ministère, rendu public le 29 juin 2021. Cette feuille de route présente les grandes orientations pour accroître le recours au numérique par les agents du ministère et témoigne de la volonté d'offrir un service public plus performant, optimisé par le recours au numérique. Ce plan traduit également les ambitions du cadre stratégique commun de modernisation des archives. Levier essentiel pour la coordination de la politique de l'État en matière d'archives, ce cadre a été élaboré par les membres du comité interministériel aux archives pour la période 2020-2024. En matière de numérique, il prévoit l'accélération du déploiement de l'archivage électronique en s'appuyant sur les acquis du programme inter-

nistériel VITAM 2015-2019 (Valeurs immatérielles transmises aux archives pour mémoire) : une solution logicielle d'archivage librement réutilisable et d'ores et déjà intégrée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à travers le système d'archivage électronique Saphir (Système d'archivage pérenne pour l'histoire, l'information et la recherche). L'action numérique de la Direction, impulsée par un pôle dédié à l'archivage et à la pérennisation des données numériques, se décline dans le déploiement progressif de nouvelles fonctionnalités de Saphir, la collecte d'archives numériques et l'approfondissement de la cartographie des données numériques produites par le ministère. Cet effort est complété par l'accélération des travaux de numérisation de grande ampleur, essentiels pour faciliter la consultation dématérialisée dans les salles de lecture du Quai d'Orsay, de La Courneuve et de Nantes ou en ligne sur le site de la Bibliothèque diplomatique numérique.



2.0 PORTRAIT

Alexandre Fernandez, chargé de mission Collecte numérique.



Alexandre Fernandez, quelles sont vos fonctions au sein de la direction ?

A.F. : Je suis chargé de mission pour la collecte numérique. Cette année, notre direction procède à une collecte numérique à grande échelle des messageries électroniques des directeurs et des sous-directeurs. Je travaille donc au versement dans notre système d'archivage électronique Saphir de ces « boîtes mail » et de leurs contenus. Un autre volet de mon travail consiste à gérer l'archivage et la pérennisation des données. Partout dans les postes diplomatiques, les collègues utilisent des applications « métiers ». Chaque fois qu'il est mis fin à l'une de ces applications, c'est ce qu'on appelle le dé-commissionnement, je statue, avec mes collègues, sur le sort de ces données, versées le cas échéant dans Saphir. Enfin je suis le « référent », c'est-à-dire l'interlocuteur privilégié au titre de la direction des Archives, des responsables de centre d'archives et de documentation (CAD) de deux directions :

la direction des Ressources humaines et la direction du Numérique.

Quel est votre parcours ?

A.F. : Je suis historien de formation, titulaire d'un master en relations internationales « guerre et conflit » de l'université de Lille. C'est précisément dans ce cadre, lors de ma deuxième année de master, que j'ai fait un stage de fin d'études au Service Historique de la Défense (SHD) pendant trois mois. J'y ai développé le goût des archives.

Quel aspect de la Direction vous surprend le plus ?

A.F. : Ce qui me frappe c'est l'ampleur des missions que nous menons à bien. J'entends par là les kilotonnes de données qu'il nous faut traiter en provenance des directions d'administration centrale et d'un réseau mondial de présence diplomatique. Au final nos procédures de traitement se déroulent de manière fluide et naturelle, en parfaite collaboration avec la direction du Numérique.

« CE QUI ME FRAPPE C'EST L'AMPLEUR DES MISSIONS QUE NOUS MENONS À BIEN. J'ENTENDS PAR-LÀ LES KILOTONNES DE DONNÉES QU'IL NOUS FAUT TRAITER. »



À GAUCHE : EL-DJEM, LE COLISÉE, VERS 1955. (52TU/2/326)

À DROITE : MECHRA-BEL-KSIRI, ORANGERIE MAROCAINE, 1949

EN BAS : PHOTO STÉRÉOSCOPIQUE, ENFANT DEVANT UNE VILLE FORTIFIÉE, S.D. (MAROC)

2.1 Fonds photographiques des protectorats



Plusieurs petits ensembles de plaques de verre concernant le Maroc entre 1917 et 1956 (20MA/50 à 54) ainsi qu'une série de reportages à dominante économique commandés par la résidence générale en Tunisie entre 1952 et 1956 (52TU/2) ont été décrits et leurs images intégrées dans l'application Mnesys pour une mise à disposition sur le portail et dès à présent pour les chercheurs en salle de lecture.



ARCHIVES DES
SERVICES FRANÇAIS
DE RÉCUPÉRATION
ARTISTIQUE,
SÉRIE ALBUMS
PHOTOGRAPHIQUES,
(209SUP/988)

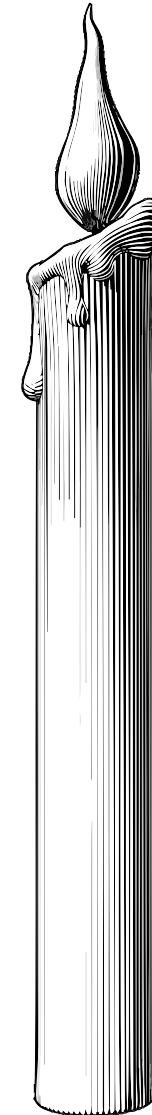
2.2 La campagne de numérisation des archives de la Récupération artistique

La campagne de numérisation des archives de la Récupération artistique - c'est-à-dire les archives qui documentent les opérations de rapatriement et de restitution de biens culturels spoliés pendant la Seconde Guerre mondiale - a permis de traiter plus de 150 cartons en 2022. Au total, plus de 500 cartons sur 1 200 ont été numérisés depuis le début de la campagne, soit plus de 360 000 vues d'archives. D'ici trois ans, l'intégralité de ces archives aura été numérisée. Cette campagne intègre plusieurs étapes : la vérification de la conformité des inventaires avec le contenu des boîtes, le reconditionnement des documents les plus fragiles, l'opération de numérisation proprement dite chez un prestataire extérieur selon les standards des Archives diplomatiques, le contrôle-qualité des images par ses ateliers, enfin l'insertion des vues dans le logiciel Mnesys aux fins de consultation par les chercheurs en salle de lecture et, à terme, de consultation à distance. Depuis plusieurs années, la

série des archives de la Récupération artistique arrive en tête de communication en salle de lecture du fait du développement des recherches de provenance sur les biens culturels spoliés et de l'engouement des chercheurs pour le contexte des opérations de sauvetage et pour certaines de leurs figures telles que Rose Valland. Cette campagne de numérisation vise à faciliter la communication de ces archives au public et à préserver leur état matériel. Elle vise aussi à répondre à la demande internationale sur le sujet, en particulier à l'article 2 des Principes de Washington (1998) concernant l'accès aux archives documentant les spoliations. Les Archives diplomatiques sont ainsi l'un des trois acteurs-clés du dispositif français de recherche et de restitution de ces biens culturels spoliés aux côtés de la CIVS (Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations) et de la M2RS (Mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés 1933-1945 au Ministère de la Culture).

2.3 Le pôle numérique fête son premier anniversaire

Le pôle Archivage et pérennisation des données numériques a fêté son premier anniversaire en 2022, l'occasion de faire un bilan de son évolution et de ses travaux.



Créé pour accompagner et renforcer les actions autour de l'archivage numérique, le pôle, constitué de quatre agents, a progressivement affirmé son rôle d'expert et de référent sur ces questions, en s'impliquant dans l'ensemble des chantiers numériques de la Direction.

Pour aider les services à bien gérer leurs données courantes, il a par exemple mis au point, conjointement avec le pôle collecte du département des Archives, une méthode de réorganisation et bonne gestion des arborescences bureautiques, testée en grandeur nature sur le serveur de la direction des Archives, qui a été entièrement repensé pour l'occasion.

Toujours en lien avec le pôle collecte, il a assuré un travail de suivi des grands projets de dématérialisation, avec notamment le maintien d'une cartographie des applications du ministère, et la préparation à l'archivage, le cas échéant, des données qui en sont issues. Il a également participé à la récupération d'ensembles numériques remarquables comme les boîtes de messagerie des membres de cabinet ministériel, collectées à

l'occasion des élections présidentielles. Suite à ces actions de collecte, il a assuré le traitement et le versement progressif des données dans le système d'archivage électronique Saphir, dont il a la direction. Il a par ailleurs continué d'assurer l'administration fonctionnelle du système, dont il porte les améliorations et évolutions progressives. Enfin, pour donner les moyens à la Direction de conserver l'ensemble des données numériques collectées sur le long terme, il a porté la politique de pérennisation des données du ministère, notamment via la participation aux travaux de la cellule nationale de veille sur les formats du groupe PIN (Pérennisation des informations numériques).

SUITE À CES ACTIONS DE COLLECTE, IL A ASSURÉ LE TRAITEMENT ET LE VERSEMENT PROGRESSIF DES DONNÉES DANS LE SYSTÈME D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE SAPHIR, DONT IL A LA DIRECTION.

DIRECTION DES ARCHIVES

2.4 De nouvelles fonctionnalités dans le système d'archivage électronique Saphir

En production depuis 2020, le système d'archivage électronique Saphir (Système d'archivage pérenne pour l'histoire, l'information et la recherche) continue de s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au fil des ans. En 2021, les principales nouveautés concernent notamment les possibilités de générer diverses statistiques ou encore l'élimination sécurisée des archives.

L'équipe projet a poursuivi ses travaux en 2022 et de nouvelles fonctions ont ainsi vu le jour, comme la possibilité de télécharger, depuis le logiciel, un paquet d'archives pour consultation ou communication. Des fonctionnalités de préservation, permettant de gérer sur le très long terme la conservation des archives dans le logiciel, ont également été déployées. Ces fonctionnalités permettront notamment aux archivistes utilisateurs du logiciel, par le lancement de scénarios de préservation, de réaliser l'audit des archives présentes, afin d'évaluer leur état général de conservation. Le cas échéant, des actions de préservation, telles que des migrations en masse vers des formats plus pérennes, pourront être pratiquées. En parallèle, l'équipe Saphir a consacré une grande partie de son

année à la résolution de problématiques techniques, comme la synchronisation des différents sites de stockage du système ou encore l'installation d'une version 4 de l'outil, basée sur la version 5 du logiciel Vitam, socle du système d'archivage numérique. Les chantiers de développement des premières briques de chaînes de versement du registre des Français à l'étranger, de la correspondance diplomatique, et de l'état civil électronique, se sont également poursuivis. Enfin, les entrées de données dans le logiciel ont continué tout au long de l'année, portant le nombre d'objets conservés dans Saphir à près de 900 000, de formats et provenances variés : bureautique, courriers électronique, mais aussi données issues d'applications vieillissantes du ministère.



AUX CÔTÉS DE QUELQUES PAPIERS PERSONNELS RAPPORTÉS DE CHINE, LE FONDS EST CONSTITUÉ D'UN ENSEMBLE REMARQUABLE DE 80 TIRAGES SUR PAPIER ALBUMINÉ, QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE RESTAURATION ET D'UNE MISE SOUS PASSE-PARTOUT EN 2021.

↑ UNE PHARMACIE À TIENSTIN, 1900, FONDS PHILIPPE NANTA, (478PAAP)

2.5 Le fonds Philippe Nanta

Léon Philippe Norbert Nanta (1866-1946) est un pharmacien-militaire, entré au Service de santé des armées en 1891. Parmi de nombreuses affectations en France et à l'étranger, il a notamment pris part aux Corps expéditionnaires de Madagascar en 1895 et de Chine en 1900-1901. C'est dans cette dernière affectation, liée à la guerre des Boxers, qu'il a pris et collecté les photographies déposées par don à la direction des Archives en 2014 par sa petite-fille Jacqueline Nanta-Pierret, en même temps que les papiers de son époux diplomate Alain Pierret (classés en 410PAAP). Aux côtés de quelques papiers personnels rapportés de Chine, le fonds est constitué d'un ensemble remarquable de 80 tirages sur papier albuminé, qui ont fait l'objet d'une restauration et d'une mise sous passe-partout en 2021. Les photographies ont été décrites, numérisées et mises en ligne à l'été 2022, l'instrument de recherche du fonds finalisé en février 2023.

Parmi ces photographies figure un ensemble de 58 photographies touristiques colorisées manuellement à l'aquarelle et issus de photographes ou de studios photo japonais, plus connus sous l'appellation

de Yokohama shashin - littéralement, « photographies de Yokohama » - car largement vendues aux touristes à Yokohama à partir des années 1870-1880, dans le cadre de l'ouverture économique du Japon sous l'ère Meiji (1868-1912). Le travail minutieux de description à l'été 2022 a permis d'identifier ou d'attribuer la paternité de 3 photographes sur quelques 50 clichés : Kusakabe Kimbei (1841-1932), Tamamura Kozaburo (1856- ?) et Ogawa Kazumasa (1860-1929) (A131274 à A131331 sur la Base Images).

Les 22 autres photographies ont été vraisemblablement collectées par Nanta au cours de son voyage retour de Chine en 1901, en passant par Hong Kong, le Vietnam et le Sri Lanka (A051766 - A051787 sur la Base Images).

Le don physique était accompagné de la remise d'un lot numérique de 30 photographies prises par Philippe Nanta au Vietnam, au Cambodge, au Japon, à Singapour, sur la Mer Rouge et en Égypte (A118964 - A118993). Les deux photographies qu'il réalise dans la pharmacie à Tientsin (Chine) synthétisent le goût documentaire qui a certainement présidé à la collecte de l'ensemble de ces photographies.

2.5 Fonds Philippe Nanta



KUSAKABE KIMBEI, JAPON, KYOTO. STATUE DE BOUDDHA ENTOURÉE DE 28 AUTRES FIGURES À SANJIU SANGENDO, CA. 1880, FONDS PHILIPPE NANTA, 478PAAP/2



2.6 La Bibliothèque diplomatique numérique fait peau neuve

Depuis novembre 2021, en partenariat étroit avec la Bibliothèque nationale de France (BnF), la Bibliothèque diplomatique numérique (BDN) est en phase de modernisation et de transition. L'année 2022 marque de nouvelles étapes vers la mise en ligne d'une nouvelle version en juin 2023. À travers son design et son ergonomie elle répondra aux attentes des usagers, aux besoins des responsables de collection et aux capacités du CMS Drupal (Content Management System). Dans le même esprit, elle satisfera les exigences du Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) et du système de design de l'État (DSFR), volet numérique de la marque de l'État qui offre aux citoyens une meilleure expérience graphique à travers l'ensemble des sites de l'État. Enfin, elle deviendra peu à peu un portail collaboratif et partagé au sein des Archives diplomatiques où chaque département sera impliqué dans son enrichissement, tant au niveau des contenus numériques que de son éditorialisation.

L'année 2022 a débuté par un atelier de cadrage du projet au cours duquel un comité inter-départements a vu le jour pour suivre durablement l'évolution de la BDN. Elle s'est achevée avec la livraison par la BnF de la nouvelle architecture du site. Parallèlement, plusieurs trains de numérisation ont été confiés à la BnF, à deux entreprises externes et à l'atelier des Archives diplomatiques. Ils ont permis d'accroître la volumétrie de la BDN de près de 90 000 pages. La BDN permet ainsi d'accéder à 13 217 titres (240 153 documents). En 2022, le nombre de visiteurs s'élevait à près de 25 000, de visites à 37 700 et le nombre de pages vues à 450 000. Par rapport à l'année précédente, le nombre de visiteurs a augmenté de 63,2 %, le nombre de visites de 72,7 %, et le nombre de pages vues de 104 %. Les opérations de communication ont commencé à se diversifier avec la création d'une rubrique dédiée sur l'intranet du Ministère.

CHAPITRE

3

RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ DES ARCHIVES



R

Renforcer l'accessibilité des archives est une exigence permanente pour la direction des Archives diplomatiques compte tenu des missions de service public qui lui incombent. Instruments de recherche, guides des sources, catalogue de la bibliothèque, base de données (images, traités) offrent autant de traductions tangibles de cette ambition. Ces outils prennent tout leur sens lors de la rencontre entre les professionnels des archives et les publics de chercheurs, de généalogistes, de docu-

mentaristes, de curieux accueillis dans les salles de lecture de la Courneuve et de Nantes. Au quotidien, les équipes de la direction des Archives s'attachent à assurer le respect des délais légaux de communication tout en traitant les demandes de dérogation à ces délais voire en opérant la déclassification et l'ouverture anticipée de fonds. Enfin, la Direction mène à bien de nombreuses recherches à la suite de demandes de communications à caractère administratif ou historique adressées par les différents services centraux du ministère, des postes et des ambassades ou autorités étrangères.



3.0 PORTRAIT

Sylvie Le Clech, directrice-adjointe des Archives diplomatiques.



Sylvie Le Clech, quelles sont vos fonctions au sein de la direction ?

S.L.C. : Je suis directrice-adjointe des Archives diplomatiques. J'assure donc le pilotage des fonctions support. Je participe aux fonctions de représentation de la direction, notamment le budget et tout ce qui relève des ressources humaines. Je suis officier de sécurité, ce qui signifie que je suis amenée à intervenir toutes les fois qu'une atteinte est portée à la sécurité physique des fonds ou à la cybersécurité. Enfin je gère les sujets transversaux « métiers » confiés par le directeur.

Quel est votre parcours ?

S.L.C. : Je suis titulaire d'un baccalauréat scientifique et ancienne élève de l'École nationale des Chartes. J'ai fait toute ma carrière en collectivités locales et au ministère de la culture et de la communication, dans des postes de direction de services d'archives. J'ai exercé les fonctions de conservateur de l'Inventaire général de la région Bourgogne, directrice du site des Archives nationales de Fontainebleau et directrice régionale des affaires culturelles

du Centre-Val de Loire.

Avant d'intégrer le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, j'étais inspectrice générale des patrimoines (collège archives) à la direction générale des patrimoines (ministère de la Culture).

Quel aspect de la direction vous surprend le plus ?

S.L.C. : Il y a ici une originalité profonde qui est source de dynamisme. La direction est intégrée au ministère, donc en prise directe avec des utilisateurs internes mais elle est également ouverte sur l'extérieur. Nous sommes responsables de toute la chaîne des archives diplomatiques. C'est une originalité par rapport à des services équivalents en Europe qui conservent leurs archives pendant une génération avant de les confier aux archives nationales de leur pays. Ici aux Archives diplomatiques, nous sommes responsables des archives de leur production à leur conservation. L'accès aux fonds dans un contexte international en tension est un enjeu.

« ICI AUX ARCHIVES DIPLOMATIQUES, NOUS SOMMES RESPONSABLES DES ARCHIVES DE LEUR PRODUCTION À LEUR CONSERVATION. L'ACCÈS AUX FONDS DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL EN TENSION EST UN ENJEU. »



UN PROGRAMME DE COOPÉRATION PLURIANNUEL A ÉTÉ ENTREPRIS ET A DONNÉ LIEU, EN 2022, À UNE PREMIÈRE REMISE DE DOCUMENTS NUMÉRISÉS.

3.1 Coopération avec l'Argentine

À la suite de l'annonce faite en février 2016 par le président Hollande lors de sa visite en Argentine (remettre aux familles de disparus les documents concernant leur disparition détenus par la France), un arrangement administratif a été signé entre le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère des relations extérieures d'Argentine, rela-

tif à l'échange de reproductions d'archives diplomatiques pour l'élucidation des violations des droits de l'homme durant la dictature militaire en Argentine. Un programme de coopération pluriannuel a été entrepris et a donné lieu, en 2022, à une première remise de documents numérisés (9 cotes d'archives, représentant environ 9 000 pages).



3.2 Diplomatie en guerre. 1870-1871 sous le prisme des Archives diplomatiques

Effacée des mémoires par le recul du temps et le traumatisme des deux grands conflits mondiaux qui allaient suivre, la Guerre de 1870-1871 a fait récemment l'objet d'un regain d'intérêt. Un nouveau regard a été porté sur le conflit, soulignant notamment sa dimension européenne, dans ses origines avec la question dynastique espagnole, son déroulement qui suscite par exemple la participation de volontaires italiens, polonais etc., ses conséquences : une nouvelle carte politique du continent apparaît, le droit international intègre des préoccupations humanitaires, les aspirations à la démocratie et au progrès social se renforcent des deux côtés du Rhin.

S'associant à ce mouvement général, le ministère des Affaires étrangères a mobilisé ses fonds d'archives pour évoquer l'Année terrible et les bouleversements vécus en 1870-1871. De la carte du réseau diplomatique en 1870 aux négociations de l'Armistice, des préliminaires de paix et du traité de Francfort, l'exposition « Diplomatie en guerre. 1870-1871 sous le prisme des Archives diplomatiques », présentée au Centre des Archives diplomatiques de La Courneuve du 14 septembre 2022 au 31 janvier 2023, a ainsi mis l'accent sur la permanence d'une activité diplomatique pendant la guerre pour bâtir une paix durable - alors que de part et d'autre du Rhin, deux nouveaux régimes se mettent en place, une troisième république en France, un nouvel empire pour une Allemagne unifiée autour de Bismarck et de Guillaume I^{er}.

Construite à partir d'une sélection d'archives diplomatiques, traités, notes et correspondances échangées avec les postes diplomatiques demeurés actifs, l'exposition a fait aussi la part belle à la caricature et à ses auteurs les plus reconnus, de Daumier à Cham ou Faustin. La plupart en ont été extraites du Charivari, dont la bibliothèque du ministère conserve une collection, mais aussi des très riches fonds du musée d'art et d'histoire Paul Eluard de Saint-Denis. À cette occasion, un partenariat fructueux a été renoué avec ce musée qui, de son côté, avait programmé à partir de décembre une exposition sur « Celles et ceux qui ont fait la Commune ». Outre les prêts consentis, ce partenariat a été marqué par la co-organisation d'une table ronde intitulée « La Commune et l'étranger » intégrée au programme de conférences et de médiation en marge des deux expositions.

3.3 Les dossiers nominatifs des « disparus d'Algérie »

La direction des Archives a procédé au traitement et à la numérisation des dossiers dits « des Disparus d'Algérie ». Portant majoritairement sur des ressortissants français dits « de souche européenne », ces dossiers nominatifs, ouverts dans les derniers mois de la souveraineté française et les premières années de l'indépendance algérienne (1962-1965), concernent des « disparus principaux » pour qui un dossier individuel a été ouvert à l'époque de la disparition, mais également d'« autres disparus » (membres de la famille, collègues de travail, amis, personnel, etc.), dont mention est faite au sein du dossier principal. Ces dossiers, désormais conservés sous la référence 467QO, sont majoritairement composés de notes et télégrammes échangés entre le secrétariat d'État chargé des Affaires Algériennes et l'ambassade de France à Alger, mais également de fiches de recherche, de rapports d'enquête du Comité international de la Croix Rouge établis à l'issue de la mission spéciale de recherche des personnes disparues ou détenues qu'il effectua en Algérie de mars à août 1963, d'échanges de correspondances diverses entre les familles, les consulats et antennes consulaires françaises en

Algérie et diverses administrations françaises dont le ministère des Anciens combattants. On y trouve également trois listes d'Européens disparus en Algérie au cours de l'année 1962. Communiqués jusqu'à présent aux familles concernées, ces dossiers avaient également fait l'objet entre 2004 et 2007 d'une exploitation scientifique par la direction des Archives avec le concours du Haut conseil des rapatriés (HCR) et l'Agence pour l'indemnisation des Français d'outremer (ANIFOM), soutenue par la Mission interministérielle aux rapatriés. L'évolution récente de la réglementation relative à la déclassification automatique ainsi que l'arrêté du 22 décembre 2021 portant ouverture d'archives judiciaires relatives à la guerre d'Algérie ont rendu possible le classement, la numérisation et la mise à disposition du public en salle de lecture de la quasi-totalité de ces dossiers.

UN PROGRAMME DE COOPÉRATION PLURIANNUEL A ÉTÉ ENTREPRIS ET A DONNÉ LIEU, EN 2022, À UNE PREMIÈRE REMISE DE DOCUMENTS NUMÉRISÉS.



PROCÈS DES RESPONSABLES DU CAMPS DE RAVENSBRÜCK, F. SUHREN ET H. PFLAUM, (1AJ/6340)

3.4 La numérisation des Procès de Rastatt

En 2022, les Archives diplomatiques ont noué un partenariat avec le United States Holocaust Memorial Museum de Washington (USHMM) pour la numérisation des archives relatives aux Procès de Rastatt, soit les procès de criminels de guerre jugés par les forces françaises d'occupation en Allemagne entre 1946 et 1954. Ces procès touchent en particulier les responsables et les gardiens de camps de concentration, camps du Wurtemberg et du Neckar, camps de Natzweiler et de Ravensbrück (procès de Fritz Suhren et Hans Pflaum), responsables de l'économie de guerre allemande (directeurs des usines Maybach, des mines de Füsselberg, etc.). Ces archives contiennent notamment les minutes des procès, les révisions, les témoignages écrits des déportés tels que Geneviève Anthonioz-de Gaulle, Germaine Tillion, Marie-Claude Vaillant-Couturier.

La série Rastatt est particulièrement volumineuse et comprend près de 1 000 cartons d'archives. La campagne de numérisation est pluri-annuelle. Le coût financier est partagé entre le Musée de l'Holocauste et les Archives diplomatiques. L'opération de numérisation est prise en charge par le Musée tandis que les Archives Diplomatiques supportent le coût de la conservation matérielle. Ces archives étant dans un état dégradé, elles nécessitent un important travail de restauration et de reconditionnement. Ce partenariat complète celui noué en 2021 avec le Landesarchiv Baden-Württemberg concernant les archives de la dénazification du Bade (912 boîtes qui seront entièrement numérisées d'ici 2024). Près de 470 000 images des archives de la Zone française d'occupation en Allemagne sont ainsi désormais disponibles sur le logiciel Mnésys.



3.5 La rencontre entre la BD et la diplomatie

Présenter la diplomatie en action dans l'histoire internationale depuis 1945, tel est le propos au centre de cette exposition. De la naissance de l'ONU à la conférence de Paris sur le climat en 2015, elle prend le parti de concentrer 80 ans d'histoire en un choix limité d'événements « faisant date », emblématiques et riches d'enseignements pour notre temps. En associant archives et planches dessinées, l'exposition propose de saisir le fait historique à travers sa perception immédiate par le diplomate, en contrepoint de planches dessinées. Chaque date retenue fait donc voisiner les rapports produits au sein de l'administration des Affaires étrangères et des œuvres éminemment subjectives de bédéistes qui se sont inspirés, dans leurs récits en images, de l'actualité traitée. Des photographies, saisies sur le vif, parfois iconiques, complètent

le tableau, pour favoriser une vision proche de la réalité, celle du reporter photographe. Enfin, une sélection d'archives audiovisuelles produites par des diplomates accompagne cette exposition en donnant à voir les fêtes du jubilé du Négus en 1955, la visite de Krouchtchev en France en 1960 ou encore le Sommet de Paris qui réunit, en novembre 1990, 34 chefs d'État pour marquer la fin de la Guerre froide. Le dernier panneau de cette exposition présente le rapport sur « la France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994) », remis au président de la République le 26 mars 2021. Il illustre combien l'ensemble des documents présentés, quelles que soient les circonstances auxquelles ils se réfèrent, renvoient à des questionnements convergents sur l'histoire, les responsabilités des autorités politiques et l'importance de l'accès aux archives.

CHAPITRE

4

ÉCLAIRER L'ACTUALITÉ ET L'HISTOIRE DE NOTRE POLITIQUE



P

lus que jamais, l'histoire et les archives sont présentes dans le débat public. À la Seconde Guerre mondiale, objet de nouvelles polémiques, s'ajoute l'attention

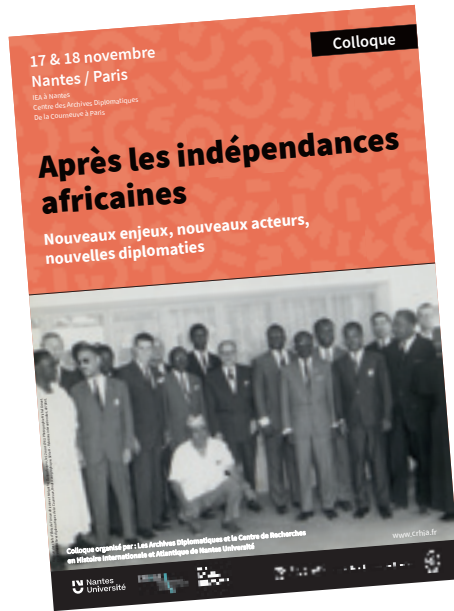
portée à la colonisation et aux indépendances. Dans le but de refonder les relations entre la France et ses anciennes colonies, une ambitieuse politique mémorielle est impulsée par la Présidence de la République. De par leur nature, les Archives diplomatiques sont parmi les premières à être concernées par cette politique. De fait, l'importance majeure du recours aux sources s'est depuis longtemps imposée au Département comme une évidence, pour aider à l'écriture impartiale de l'histoire comme par souci de satisfaire à l'exigence démocratique de transparence (dans son article 15, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen énonce : « La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration. »). Dès l'introduction à son premier volume en 1910, la

commission de publication des origines de la guerre de 1870 présente ainsi sa profession de foi : « ne donner la parole qu'aux textes. (...) Le plus souvent, même sous la réserve, parfois poussée à l'excès du style diplomatique, ils parlaient haut et clair ». À l'heure d'Internet et des réseaux sociaux, souvent vecteurs de désinformation, les Archives diplomatiques ont plus que jamais un rôle démocratique à jouer.

Dans ce contexte, la Direction apporte une contribution unique par une large mise à disposition des sources dans ses salles de lecture, par des prêts hors les murs de pièces présentant un enjeu mémoriel, enfin par d'importantes campagnes de numérisation. Elle s'emploie d'autre part à mettre en œuvre, dans le contexte propre au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, un programme de publications et de rencontres scientifiques et culturelles autour de l'histoire de la diplomatie et de ses acteurs, bâti en collaboration avec ses partenaires, universitaires et institutions patrimoniales.



4.1 « Après les indépendances africaines. Nouveaux enjeux, nouveaux acteurs, nouvelles diplomaties »



LE PARI A ÉTÉ TENU GRÂCE À L'IMPLICATION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE, ET NOTAMMENT DES UNIVERSITAIRES QUI L'ONT ANIMÉ, AUX INTERVENTIONS D'UNE DIZAINE D'ARCHIVISTES ET D'UNE VINGTAINE DE CHERCHEURS FRANÇAIS, ALGÉRIEN, BRITANNIQUE OU GABONAIS.

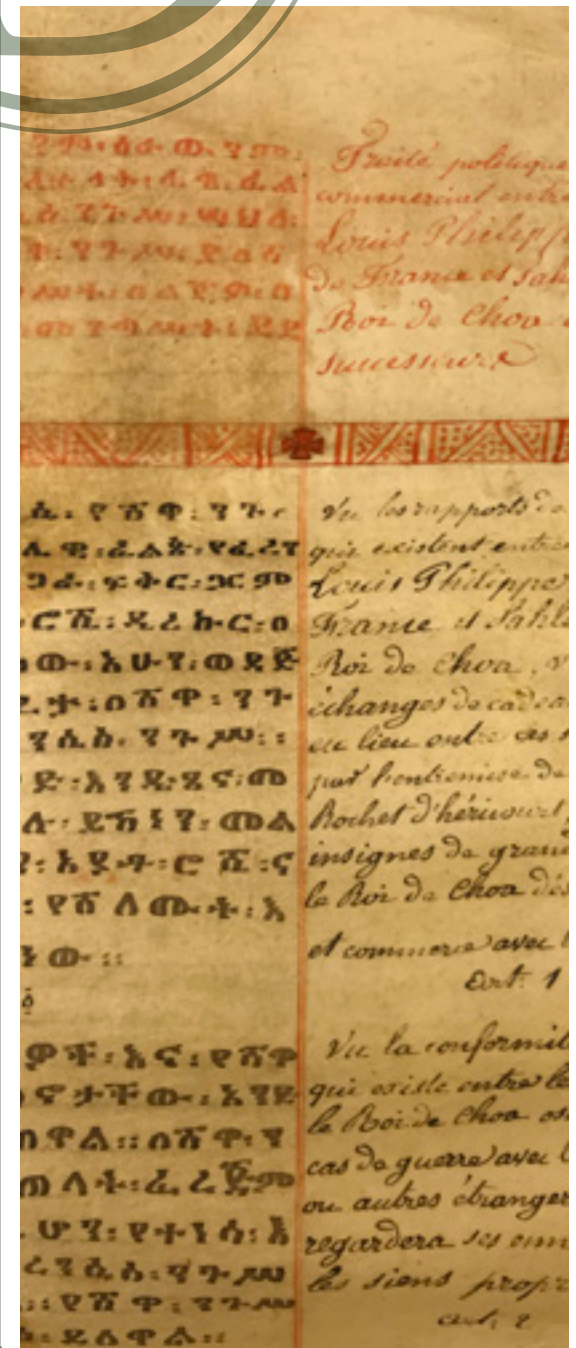
À Nantes le 17 novembre puis à La Courneuve le 18 novembre 2022, le colloque international « Après les indépendances africaines. Nouveaux enjeux, nouveaux acteurs, nouvelles diplomaties » a marqué une étape importante du travail d'échange et d'enrichissement mutuel entre les Archives diplomatiques et la communauté universitaire. Construite en partenariat avec Nantes Université, cette manifestation scientifique avait pour ambition de faire se rencontrer plusieurs champs de la recherche historique : histoire des relations internationales contemporaines, histoires de l'Afrique subsaharienne et de l'Afrique du Nord, histoire des relations entre la France et ses anciennes colonies. Il s'agissait aussi de faire connaître les fonds

d'archives riches et inédits de l'administration centrale et des représentations de la France à l'étranger, pour favoriser leur appropriation par les chercheurs. Le pari a été tenu grâce à l'implication du comité scientifique du colloque, et notamment des universitaires qui l'ont animé, aux interventions d'une dizaine d'archivistes et d'une vingtaine de chercheurs français, algérien, britannique ou gabonais. La démarche s'inscrit dans la durée, avec la publication prévue en 2024 des actes du colloque. Elle participe également de l'effort du gouvernement pour favoriser l'écriture de l'histoire des relations franco-africaines par les scientifiques, dans le respect des libertés académiques et du droit d'accès aux archives.

4.2 Le récolement des traités franco-africains

Le pôle des traités du département des Publics a engagé en 2022 un grand chantier de vérification des accords bilatéraux avec l'ensemble des pays africains. Cet objectif a été identifié suite à la prolifération récurrente de fake news et de polémiques contre la France lancée depuis l'Afrique. L'enjeu est de vérifier la bonne conservation des traités concernés, ainsi que d'en améliorer la description dans la base de données du service, ce qui permettra à terme de fiabiliser une partie des informations disponibles sur internet au sujet de la diplomatie française en Afrique, aussi bien pour les administrations que pour les universitaires, cabinets d'avocat et particuliers. Le récolement de ces traités embrasse un ensemble d'environ 4 700 accords, soit 16 % de l'ensemble de la collection des traités. Les accords avec les pays africains sont tous postérieurs à 1945, à quelques exceptions près, et concernent à 70 % d'anciennes colonies françaises. Ils offrent ainsi aux chercheurs un aperçu des processus d'indépendance, puis des grandes phases de la politique française sur le continent africain de 1960 à nos jours. En 2022 le chantier a permis d'identifier 43 nouveaux traités non répertoriés dans la base du ministère et d'affiner la description de 800 accords. Le chantier arrivera à son terme en 2023 et devrait aboutir à une amélioration qualitative nette pour 40 % des traités conclus avec l'Afrique.

TRAITÉ D'AMITIÉ ET DE COMMERCE ENTRE LA FRANCE ET L'ETHIOPIE DU 7 JUIN 1843, (TRA18430025)



4.3 Campagne d'archives orales sur le génocide des Tutsi au Rwanda

Dans le prolongement du travail effectué par la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi, la direction des Archives a procédé à une campagne de recueil d'archives orales auprès des diplomates qui, dans leurs fonctions, ont contribué à l'élaboration de la politique française à l'égard du Rwanda et, à ce titre, ont pu être informés des circonstances du génocide.

Une vingtaine de témoins ont été sollicités. Ceux qui ont répondu favorablement à la demande de la direction des Archives ont été interrogés entre février 2022 et janvier 2023 par Mme Chantal Morelle, membre de la Commission de recherche, et M. Jean-Philippe Dumas, chef du pôle Collections à cette direction, à savoir :

- M. Antoine Anfré, rédacteur à l'administration centrale (Affaires africaines et malgaches) (1991-1992),
- Mme Odette-Luce Bouvier, juge d'instruction, chargée par le ministère de la Coopération d'une mission d'assistance judiciaire auprès des autorités rwandaises entre novembre 1991 et mars 1993,

- M. Michel Cuingnet, nommé par décret du 26 juillet 1992, chef de la mission de coopération à Kigali, au Rwanda,
- M. Alain Dejammet, secrétaire général adjoint, directeur général des affaires politiques et de sécurité (1993-1995),
- M. Yannick Gérard, ambassadeur à Kampala (1990-1993) puis directeur adjoint des affaires africaines et malgaches (1993-1997),
- M. Hervé Ladsous, représentant permanent adjoint auprès de l'Organisation des Nations unies à New York (1992-1997),
- M. Jean-Michel Marlaud, nommé en 1993 ambassadeur à Kigali, qui a dirigé les opérations de fermeture de l'ambassade en avril 1994.

La totalité des entretiens ont fait l'objet de transcriptions qui ont été revues et vérifiées par les témoins. La plupart sont d'ores et déjà consultables par les chercheurs dans les salles de lecture de La Courneuve et de Nantes.

4.4 Une politique de publication ouverte

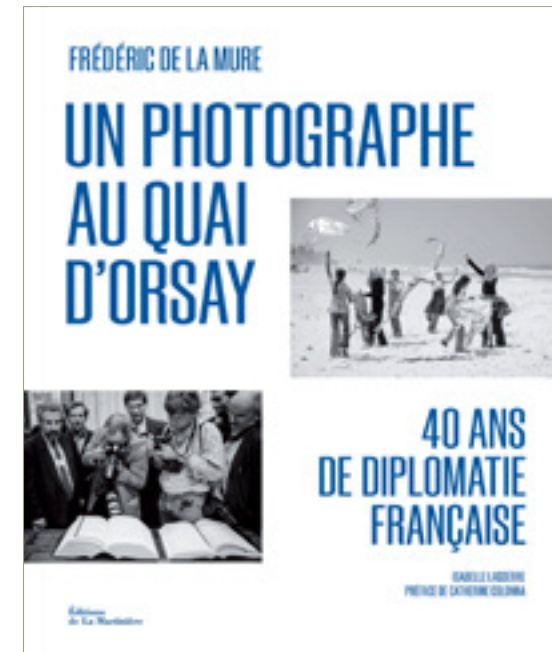
En 2022, douze ouvrages ont été publiés par la direction des Archives en coédition, pour la plupart, avec plusieurs maisons d'édition différentes. Visant à toucher un public varié, ces volumes proposent de mettre en valeur les collections des Archives diplomatiques, mais aussi l'action du ministère à travers un panel allant du petit format au beau livre.

Coordonnés par Maurice Vaïsse, les actes du colloque « Léon Bourgeois et la paix » s'inscrivent dans un renouveau de la collection Diplomatie et histoire publiée en partenariat avec le CTHS avec une nouvelle maquette plus attractive. L'intérêt des approches ainsi réunies dans ce livre permet de jeter un regard neuf sur l'homme d'action et de paix.

Face à une crise du système international qui évoque certaines heures sombres de notre vingtième siècle européen, « le laboratoire de la paix » propose au lecteur quinze portraits parmi celles et ceux qui, confrontés à la violence de leur temps, décidèrent de mettre leur vie au service de la paix, de la solidarité et de valeurs humanistes. Ces portraits et études ont été conçus et rassemblés pour rappeler au lecteur le chemin parcouru et éclairer sa réflexion sur le multilatéralisme et sa quête inlassable de la paix et du bien commun.

Dernier volume d'une importante et nécessaire collection publiée par les Archives, Bruno Demoulin au terme d'un travail de longues années a achevé le « Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France des Traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française aux Pays-Bas Espagnols puis Autrichiens ». L'édition de cette vingtaine d'instructions, précédées et suivies d'une remise en perspective, permet de mieux comprendre le destin de ces régions qui deviendront les Départements réunis, le Royaume des Pays-Bas, puis le Royaume de Belgique.

Enfin, en lien avec la DCP (Direction de la communication et de la presse), l'ouvrage *Un photographe au Quai d'Orsay* retrace les quarante années de Frédéric de La Mure au Quai d'Orsay. Isabelle Lasserre, rédactrice en chef du Figaro, signe les textes. Cet ouvrage a fait l'objet d'une importante couverture médiatique. Une exposition à partir de ce volume sera présentée à Nantes en 2024.



CHAPITRE

5

STRUCTURER LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE RAYONNEMENT



Outre la conservation, l'inventaire et la communication des fonds et collections dont elle a la responsabilité, la direction des Archives assume une mission générale de valorisation scientifique, éducative et culturelle. À cet effet, elle organise conférences, colloques, expositions et manifestations diverses, le plus souvent en partenariat avec des établissements d'enseignement ou de recherche ou encore des institutions patrimoniales. Cette action multiforme est structurée autour de plusieurs axes.

L'accompagnement de la recherche, au-delà de l'accueil dans les salles de lecture et de consultation, est une priorité, notamment à l'égard des jeunes chercheurs. Sont organisées à leur bénéfice des visites dans le cadre de cours de méthodologie de la recherche en archives ou de séminaire d'initiation à la recherche, notamment à Nantes et des journées portes ouvertes destinées aux étudiants.

Les centres de la Courneuve et de Nantes développent des programmes et parcours spécifiques en lien avec les professeurs des établissements scolaires. Cette offre éducative en direction du secondaire se renforce régulièrement avec de nouveaux types de visites et d'ateliers pluridisciplinaires (sur les métiers de la conservation du patrimoine par exemple). Des partenariats permettent de valoriser des corpus de documents, comme en témoigne les dossiers pédagogiques diffusés par le CADN sur le portail internet du laboratoire d'innovation pédagogique sur l'Europe (LIPE) de Nantes.

Le succès du concours annuel des jeunes ambassadeurs et ambassadrices ne se dément pas depuis sa

création par le CADN en 2017. Cette joute d'éloquence invite les élèves des Pays-de-la-Loire et d'Ile-de-France à se mettre dans la peau d'un diplomate et à imaginer et mettre en scène, par l'écriture du discours et par une performance orale, un moment-clé de l'histoire des relations internationales. Le public des généalogistes n'est pas oublié avec l'accueil en salle de lecture, un stand sur le salon de la généalogie, des liens étroits avec des associations spécialisées et l'organisation d'atelier d'initiation à la généalogie pour les enfants.

En matière de publications, l'augmentation du nombre de parutions de la Direction et la diversification des publics visés se poursuivent. Des collaborations fructueuses ont ainsi été nouées avec, par exemple, les Éditions du CTHS et les éditions Hémisphères.

Ces activités « en présentiel » se double d'une présence sur Facebook et sur Instagram qui répond à une stratégie éditoriale et une programmation rigoureuse et planifiée. Elle fait écho à son agenda culturel et pédagogique, aux commémorations nationales et aux « Années croisées » d'échanges culturels mis en œuvre par l'Institut français ainsi que les entrées de fonds d'un intérêt historique majeur, la publication d'inventaires récemment achevés, les résultats des campagnes de numérisation ou l'actualité éditoriale. Les « posts » mettent particulièrement en valeur les expositions virtuelles accessibles sur le site France Diplomatie et sa rubrique dédiée aux archives diplomatiques.

L'ensemble de ces initiatives concourt à faire mieux connaître les missions de la Direction auprès de ses publics traditionnels, à élargir son audience et à gagner de nouveaux publics.

5.0 PORTRAIT

Julien Girard, chargé des demandes d'actes d'état-civil et chargé de permanences en salle de lecture



Julien Girard, quelles sont vos fonctions au sein de la direction ?

J.G. : Je travaille beaucoup en salle de lecture sur le site de la Courneuve. C'est un travail au contact quotidien des lecteurs : gérer les demandes de consultation d'originaux ou de microfilms, remédier aux difficultés rencontrées par les lecteurs, les aider à manipuler les scanners et lecteurs de microfilms, en fin de compte tout cela revient à veiller à la fluidité des transferts de documents entre les dépôts où ils sont conservés et la salle de lecture où ils sont communiqués aux usagers.

L'autre moitié de mon temps se partage en deux tâches. D'une part des recherches dans l'état civil consulaire à la demande d'administrations ou de professionnels, d'autre par l'accueil et l'orientation de généralistes, simples particuliers ou groupe d'amateurs, ce qui contribue à améliorer la visibilité de nos fonds.

« JE SUIS DEVENU
TECHNICIEN DE
CONSERVATION
D'ARCHIVES AVEC UNE
EXPERTISE EN MATIÈRE
DE DÉPOUSSIÉRAGE,
DE CONDITIONNEMENT
ET DE VEILLE
SANITAIRE. »

Quel est votre parcours ?

J.G. : J'ai un parcours atypique ! En effet, j'ai commencé par une formation en gestion de la logistique. Puis, parce que cela correspondait à mes goûts personnels, j'ai fait une licence puis un master en histoire. Je suis devenu technicien de conservation d'archives avec une expertise en matière de dépoussiérage, de conditionnement et de veille sanitaire. Et, avant de travailler aux Archives diplomatiques, j'ai exercé aux Archives nationales dans des fonctions d'accueil du public.

Quel aspect de la Direction vous surprend le plus ?

J.G. : Je suis assez frappé par la transversalité entre services. Des profils différents se rencontrent, nous y gagnons tous en cohésion, que ce soit à l'occasion des tâches à remplir ou à la faveur de la pause méridienne. Et puis on s'efforce de valoriser les compétences au-delà de ce qui est écrit sur la fiche de poste : dans mon cas, ce n'était pas prévu lors de mon recrutement, on m'a confié l'accueil de visites d'usagers et cela me ravit.

5.1 5^e édition du concours des jeunes ambassadeurs et ambassadrices

La 5^e édition du concours des jeunes ambassadeurs et ambassadrices s'est achevée en juin 2022. Consacrée à la crise des missiles de Cuba en 1962, elle a permis de renouveler un lien direct avec les élèves et les enseignants d'Ile-de-France et des Pays-de-la-Loire, après deux éditions perturbées par la pandémie. 71 classes de 58 collèges et lycées ont participé à cette compétition, dont les temps forts, après les visites des élèves aux Archives, ont été les finales régionales, le 29 avril à Nantes et le 2 juin à La Courneuve. Il a enfin été possible de renouveler avec la traditionnelle cérémonie de remise des prix à l'Hôtel de la Ministre : le 3 juin, Caroline Ferrari, secrétaire générale adjointe du ministère, recevait 21 lauréats et leurs professeurs,

en présence des jurys, des partenaires et des organisateurs.

Le concours, maintenant bien installé dans le paysage éducatif, contribue à la fois à faire connaître les Archives diplomatiques auprès du public scolaire, mais aussi à promouvoir la diplomatie et ses métiers, dans le cadre de l'ouverture du Département vers la jeunesse. La 6^e édition, ouverte en septembre 2022, propose cette fois aux élèves de travailler sur la Révolution française et rassemble encore un public important. La 7^e édition a également été préparée en 2022. Elle portera sur les Jeux Olympiques, sera lancée à la rentrée 2023 et devrait permettre d'élargir encore l'audience du concours.



5.2 Réunion des directeurs des Archives diplomatiques des États membres de l'Union européenne (EUDIA) à Paris

Le groupe des directeurs des Archives diplomatiques des États membres de l'Union européenne (EUDIA) se réunit depuis 1987 lors de chaque semestre dans le pays qui préside le Conseil. Ces réunions sont l'occasion de permettre aux responsables des services d'archives diplomatiques de partager expériences et réflexions sur des sujets d'intérêt commun,

Au cours des rencontres successives, un cadre de travail a été fixé, des thèmes d'étude ont été définis, des échanges fructueux ont eu lieu à propos des méthodes, des réalisations et des évolutions archivistiques liées notamment aux nouvelles technologies de l'information, à la communicabilité et à la protection du secret. La crise du Covid, en décembre 2019, a contraint à suspendre les réunions en présentiel au profit des visioconférences ou des audioconférences. À l'occasion de la présidence française de l'Union européenne (1^{er} semestre 2022), la direction des Archives a choisi d'organiser, à la demande de plusieurs membres du groupe, une rencontre hybride afin de permettre à qui n'était pas en mesure de se déplacer de suivre les séances et de prendre part aux discussions.

Ce sont donc vingt-trois collègues étrangers au total qui ont pu participer à la réunion, en présentiel pour la plupart ou par visioconférence. Treize États membres de différentes parties de l'Europe ont été représentés : Europe centrale et orientale (Allemagne, Luxembourg, Roumanie, Slovaquie, République Tchèque), Europe du Nord (Belgique, Finlande, Suède) et Europe du Sud (Espagne, Grèce, Italie, Malte, Portugal).

Le programme a été établi, en concertation avec l'ensemble des membres du groupe, en tenant compte tant des domaines de réflexion traditionnels de celui-ci (actualité de la recherche historique et chantiers mémoriels, opérations de valorisation communes, archives électroniques, transformation des



LA CRISE DU COVID, EN DÉCEMBRE 2019, A CONTRAINT À SUSPENDRE LES RÉUNIONS EN PRÉSENTIEL AU PROFIT DES VISIOCONFÉRENCES OU DES AUDIOCONFÉRENCES.

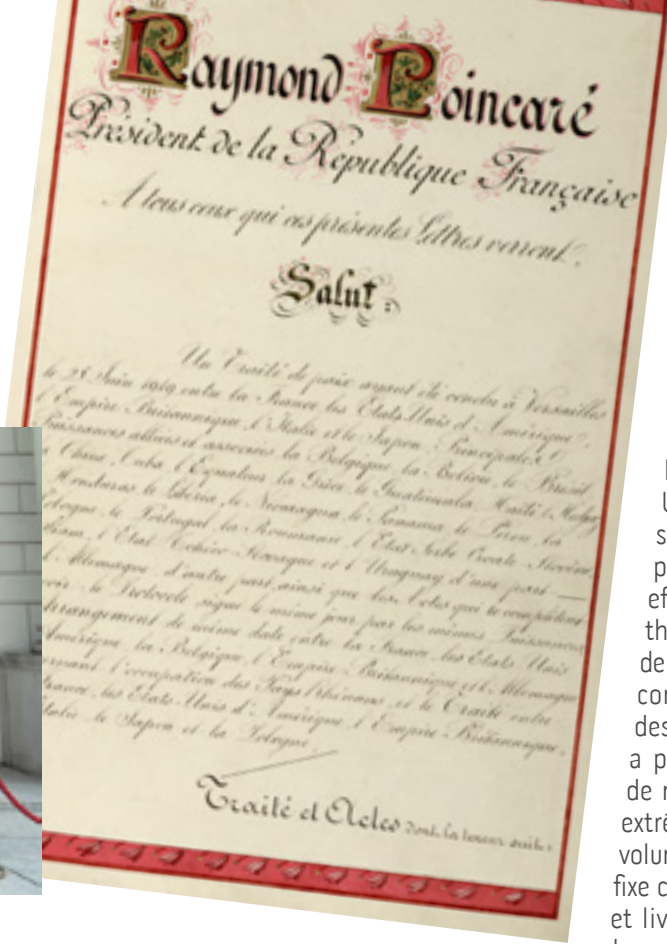
métiers) que des réalisations et projets français susceptibles de susciter l'intérêt général. La conférence s'est tenue sur deux sites : le 16 juin, au centre des Archives diplomatiques de La Courneuve, et le 17 au Campus Condorcet, l'un des principaux campus européens dans le domaine de la recherche en sciences humaines et sociales, ouvert progressivement à partir de 2019.

Ces travaux ont permis d'illustrer les questions mémorielles qui sont au cœur des activités de la plupart des services d'archives diplomatiques des États membres de l'UE, avec par exemple la diplomatie féministe (conférence de Mme Laurence Badel, professeure à l'université Paris I).

Sur le chapitre de l'actualité de la recherche historique, la France et la Belgique ont présenté leur expérience du traitement des archives coloniales. Une part des discussions a été consacrée aux archives électroniques, la France ayant alors l'opportunité de faire connaître des réalisations innovantes, le logiciel VITAM et son implémentation dans l'environnement informatique du MEAE, mais aussi les essais de stockage d'archives sur ADN. La synthèse d'une enquête du service interministériel des Archives de France sur la collecte des archives électroniques dans les services d'archives publics de l'Union européenne a également retenu l'attention des participants.

Ces réunions se sont achevées par la visite du Campus Condorcet et en particulier de son Grand équipement documentaire, ainsi que sur une présentation de l'offre de formation de l'École des chartes et de l'Institut national du Patrimoine (INP). L'exposé du directeur des Archives nationales sur les évolutions des métiers des archives, et en particulier de la nécessité de répondre à la demande grandissante du public de ressources en ligne, a été particulièrement apprécié.

5.3 Conférence internationale des éditeurs de documents diplomatiques (ICEDD) de Varsovie



RATIFICATION DU TRAITÉ DE VERSAILLES, (TRA19190007/005)



La 16^e conférence internationale des éditeurs de documents diplomatiques (ICEDD) a réuni du 8 au 11 juin 2022 à Varsovie de nombreux spécialistes, représentatifs des grandes collections (France, Allemagne, Royaume Uni, États-Unis, Japon) mais aussi des jeunes nations (Ukraine, pays baltes notamment) soucieuses de rejoindre l'aréopage formé par leurs devancières pour présenter à leurs côtés les pages importantes de leur histoire nationale. La conférence a permis de faire le point sur les modalités de publication et de diffusion des collections, ainsi que de présenter l'avancement des recherches sur un point particulier de l'histoire polonaise, la crise de 1980-1982, marquée par l'établissement de l'état de siège. Les réactions occidentales à cette crise et à la déclaration de la loi martiale par le général Jaruzelski ont fait l'objet pour l'occasion d'une publication col-

lective de documents d'archives diplomatiques, assurée par l'Institut polonais des affaires internationales (PISM) avec les contributions de treize pays, dont la France, ainsi que des archives de l'OTAN. Les présentations dans le cadre de la conférence ont porté notamment sur le jeu des puissances occidentales et parmi elles de l'Allemagne, soucieuse d'éviter l'emballlement d'une crise dangereuse à ses frontières mais aussi porteuse de menaces pour la population polonaise. La problématique des lacunes dans les périodes publiées est apparue largement répandue, y compris pour les pays qui consacrent à l'édition de leurs documents diplomatiques des moyens importants. Aux États-Unis, la publication de volumes de documents par présidence et par thème ne permet pas d'éviter les manques. Les Britanniques ont justifié

le choix du Royaume-Uni d'abandonner les séries chronologiques pour concentrer leurs efforts sur des volumes thématiques par un souci de pragmatisme. En ce qui concerne la publication des documents, la Suisse a présenté sa plateforme de mise en ligne (DODIS), extrêmement élaborée. Les volumes sont publiés à date fixe chaque année, en papier et livre numérique, puis les documents originaux sont mis

en libre accès sur la même plateforme. Une indexation unique existe pour toute la série permettant de retrouver facilement les documents concernant un même sujet ou un même personnage, quelle que soit l'année concernée. La dernière année disponible est 1991. Pour l'indexation, les États-Unis utilisent un logiciel libre (TEI Publisher) permettant lui aussi de trouver tous les documents relatifs à une même entrée quelle que soit la période. Aux Pays-Bas, un partenariat a été conclu avec un institut de recherches pour enregistrer des archives orales, complémentaires des archives papier. Pour la diffusion, l'Irlande, comme les États-Unis, ont fait part de leur réticence à l'encontre d'un usage trop systématique des réseaux sociaux, qu'il est inutile d'alimenter continuellement en nouvelles variées : selon leurs représentants, l'usage doit maintenant se réduire à annoncer sur Twitter les seules publications de volumes et événements les

concernant directement. Facebook n'est presque plus d'utilisation courante. Des échanges ont porté sur les traductions, maintenant largement répandues. D'une façon générale, les traductions en anglais sont privilégiées. La France est jusqu'à présent restée, sauf exception (mai 68, charte de Paris, etc.), fidèle au principe de séries chronologiques et il paraîtrait logique de continuer dans cette voie. À l'exemple de l'Allemagne, il pourrait être intéressant de publier les volumes au fur et à mesure de l'ouverture des archives, soit à l'expiration d'un délai de 25 ans, en veillant à procéder aux déclassifications nécessaires. La prochaine conférence internationale des éditeurs de documents diplomatiques se réunira à Rome en 2024, à la Farnesina et à la Villa Madama, et la suivante à Jérusalem en 2026.

LA CONFÉRENCE A PERMIS DE FAIRE LE POINT SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION ET DE DIFFUSION DES COLLECTIONS, AINSI QUE DE PRÉSENTER L'AVANCEMENT DES RECHERCHES SUR UN POINT PARTICULIER DE L'HISTOIRE POLONAISE, LA CRISE DE 1980-1982, MARQUÉE PAR L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉTAT DE SIÈGE.

5.4 Première exposition pour le catalogue Goering

Les Archives diplomatiques ont accordé le prêt du Catalogue Goering à l'exposition « Arte Liberata : Capolavori salvati dalla Guerra 1937-1947 » aux Écuries du Quirinale à Rome (16 décembre 2022-10 avril 2023). Cette exposition retrace le parcours d'œuvres d'art italiennes durant la Seconde Guerre mondiale, en particulier celles ayant attiré la convoitise des dirigeants nazis, et la contribution à leur sauvetage par différents acteurs italiens, universitaires, chercheurs et conservateurs.

C'est la première fois que le Catalogue Goering est exposé depuis son entrée aux Archives diplomatiques en 1991. Le catalogue a été établi vers la fin de la guerre et recense les quelques 1 300 tableaux accumulés par Goering depuis l'arrivée au pouvoir

des Nazis en 1933, le plus souvent aux dépens de collectionneurs juifs dépossédés. Conservé sous la cote 209SUP/585, ce catalogue est consultable sous format numérique depuis la base Mnésys. Il a fait l'objet d'une publication par les Archives diplomatiques (Le Catalogue Goering, Flammarion, 2015, 600 p.) et d'un documentaire de Laurence Thiriat et Jean-Claude Dreyfus (Le Catalogue Goering : une collection d'art et de sang, Arte Productions, 2019).

C'EST LA PREMIÈRE FOIS QUE LE CATALOGUE GOERING EST EXPOSÉ DEPUIS SON ENTRÉE AUX ARCHIVES DIPLOMATIQUES EN 1991.



5.5 Accueil du Musée des Alliés

Le Musée des Alliés de Berlin a été ouvert au public en 1998 à partir de collections confiées par les trois anciennes puissances occupantes de Berlin-Ouest. Installé à Dalhem, dans l'ancienne zone américaine, le Musée rend compte de la vie à Berlin-Ouest depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la Réunification et de certains grands événements de la Guerre froide, tels que le Pont aérien ou le tunnel souterrain de l'opération Gold. Il reçoit entre 70 000 et 100 000 visiteurs chaque année. La direction des Archives, qui conserve les archives du GMFB (Gouvernement français militaire de Berlin), siège au conseil scientifique du Musée, aux côtés de la Direction Mémoire Culture et Archives du Ministère des Armées et d'un représentant des Universités. S'y ajoutent des délégués des États-Unis et du Royaume-Uni et des représentants

de musées allemands. Le conseil scientifique s'est réuni sous la présidence de M. Stefan Martens les 22 et 23 septembre 2022 à Paris. Cette réunion a été l'occasion pour les membres du Conseil de visiter le Centre des archives diplomatiques de La Courneuve où les collections du GMFB leur ont été présentées, ainsi que le Musée de l'air du Bourget. Les discussions du conseil ont porté sur le projet de redéploiement des collections du Musée sur le site de l'ancien aéroport de Tempelhof.

LE MUSÉE DES ALLIÉS DE BERLIN A ÉTÉ OUVERT AU PUBLIC EN 1998 À PARTIR DE COLLECTIONS CONFIEES PAR LES TROIS ANCIENNES PUISSANCES OCCUPANTES DE BERLIN-OUEST.

CHAPITRE

6

ENCOURAGER L'APPROPRIATION DES MISSIONS PAR LES AGENTS



Répartie sur deux sites, à la Courneuve et à Nantes, la direction des Archives est structurée en quatre départements, eux-mêmes divisés en

13 pôles. Avec une centaine d'agents, cette direction « à échelle humaine » s'attache à développer entre les personnels des relations fluides et à rassembler au quotidien les conditions d'un dialogue de qualité. Constituées des corps de fonctionnaires propres au ministère, ses équipes comptent également dans leurs rangs des chargés d'études documentaires, des conservateurs du patrimoine, des conservateurs des bibliothèques, des géographes, des professionnels des métiers d'art.

L'ensemble des expertises ainsi rassemblées permet à la Direction de répondre aux exigences spécifiques d'un service d'archives tout en œuvrant au plus près des défis et contraintes de l'action extérieure de la France. Ces compétences s'appuient également sur un réseau de correspondants en ambassades et consulats aussi bien que dans de nombreuses directions d'administration centrale. Réciproquement, chaque direction de l'administration centrale et

chaque poste bénéficie du soutien d'un référent à la Direction, qui les accompagne dans la gestion de l'information au quotidien.

Afin d'encourager l'appropriation des archives par les agents du ministère, des sessions de formation sont régulièrement organisées à l'attention des responsables de centres d'archives et de documentation (CAD) primo partants en poste ou nouvellement nommés en administration centrale. Dans le même esprit, la Direction intervient également dans les formations organisées par l'Institut diplomatique et consulaire (devenue en 2022 l'École pratique des métiers de la diplomatie) et devant les auditeurs du Collège des Hautes Etudes de l'Institut Diplomatique (CHEID).

De plus, à chaque départ et arrivée de chef de poste, la direction facilite l'établissement des procès-verbaux de remise et de récolement des archives de poste. Ponctuellement des missions d'expertise et de conseil sont assurées dans les postes par des agents de la direction. Enfin, en matière de documentation, une communication constante est favorisée entre la bibliothèque des Archives diplomatiques et les bibliothèques de postes.

6.0 PORTRAIT

Silke Groetschel, gestionnaire de ressources documentaires



« LE SITE DE LA COURNEUVE EST UN LIEU CULTUREL, CONSTRUIT RÉCEMMENT EN BANLIEUE, UN LIEU OUVERT À TOUS. C'EST LÀ UNE DÉMARCHE DE LA PART D'UN MINISTÈRE COMME LE QUAI D'ORSAY QU'IL FAUT SALUER. »

Silke Groetschel, quelles sont vos fonctions au sein de la direction ?

S.G. : Au sein de la bibliothèque, je gère toute la chaîne de traitement des acquisitions de monographies : toute la production intellectuelle liée aux relations internationales en langue française passe donc entre mes mains, de même qu'une sélection de titres étrangers. Au-delà de cette mission principale, je renseigne et j'oriente nos usagers dans les salles de lecture du Quai d'Orsay et de la Courneuve. Enfin je fais régulièrement des formations auprès des collègues en poste à l'étranger qui s'occupent des centres d'archives et de documentation locaux.

Quel est votre parcours ?

S.G. : Je suis allemande. Je suis arrivé en France à l'âge de 17 ans comme fille au pair. Et depuis lors, je suis restée ! Pendant 17 ans j'ai été assistante de production puis de post-production.

Puis pendant 12 ans j'ai été formatrice de jeunes en insertion socioprofessionnelle. À un moment j'ai eu envie de revenir dans le milieu culturel et je me suis orientée vers les bibliothèques découvertes pendant mes études. J'ai donc commencé une troisième carrière en février 2016. J'ai travaillé successivement au collège de France puis à Sorbonne Université, enfin à la bibliothèque Mazarine.

Quel aspect de la Direction vous surprend le plus ?

S.G. : Bien sûr je suis sensible au prestige du Quai d'Orsay, une institution et une adresse connues de tous. Ici j'apprécie l'ancienneté des collections de la bibliothèque, très méconnue en revanche.

Ce qui me surprend surtout c'est le contraste avec le centre de la Courneuve est un lieu culturel ouvert à tous, construit récemment en banlieue. C'est là une démarche de la part d'un ministère comme le Quai d'Orsay qu'il faut saluer.



6.1 Former à la conservation préventive

Pilier essentiel de la conservation préventive du patrimoine, la formation du personnel doit s'adapter aux besoins spécifiques des différents acteurs. Au cours de l'année 2022, les restauratrices du pôle Conservation et recherches ont ainsi été amenées à délivrer les formations suivantes :

- formation des vacataires, stagiaires et apprentis des différents départements au dépoussiérage des photographies, aux techniques de nettoyage des fonds ayant été affectés de moisissures, au reconditionnement des fonds ;
- formation d'une semaine à la conservation préventive (notamment aux différentes typologies de papiers, de cuir, de reliure, aux matériaux et aux techniques de

- dépoussiérage et aux différents types de conditionnement sur mesure) pour une agent nouvellement affectée au pôle Fonds ancien de la bibliothèque ;
- formation d'une heure à la « manipulation des documents d'archives » (boîtes, volumes, photographies et cartes) à l'intention d'agents nouvellement affectés à la salle de lecture ;
- formation de rappel sur la manipulation des documents d'une demi-journée à l'intention des agents de l'atelier de numérisation ;
- formation au prélèvement de moisissures, en vue de tests microbiologiques, à l'intention d'agents chargés de missions dans des postes affectés par des sinistres.

6.3 Réorganiser les groupes bureautiques de la direction des Archives

Lancé le 1^{er} juin 2021, le chantier de réorganisation des groupes bureautiques de la direction des Archives est arrivé à son terme au dernier trimestre 2022 avec la mise en œuvre de la nouvelle arborescence le 1^{er} janvier 2023. C'est dans un contexte exigeant, tant du point de vue archivistique que technique, que la direction des Archives a mené ce projet en partenariat avec la direction du Numérique (Dnum). La nouvelle arborescence, composée de 18 dossiers maîtres, répond aux besoins de chacun et respecte désormais des règles d'utilisation et des règles de nommage, afin d'en assurer la bonne gestion et la longévité.

Ces espaces bureautiques n'ont pas vocation à être archivés, le Département étant doté d'un outil dédié à l'enregistrement des documents engageants et probants, « Diplomatie ». De fait, les groupes bureautiques devraient contenir uniquement des documents préparatoires et des documents de gestion. L'expérience menée par la direction des Archives montre que certains documents anciens ont échappé à cette règle, comme les comptes-rendus de réunion par exemple. En effet, quelques documents revêtant une forte valeur historique, voire une valeur engageante, se trouvent encore dans les groupes bureautiques. De

fait, la direction des Archives prépare actuellement des versements numériques de ses documents anciens, sa nouvelle arborescence ne devant contenir que les documents nécessaires aux affaires en cours depuis ces cinq dernières années. Outre la satisfaction de voir ce projet collectif aboutir, la direction des Archives ambitionne maintenant d'élaborer, en collaboration avec la Dnum, une offre de service, accessible aux postes à l'étranger, leur permettant d'organiser ou de changer leur arborescence avec méthode. Enfin, consciente de la production exponentielle des archives numériques, elle souhaite aussi affirmer plus encore l'importance de l'usage de « Diplomatie », porte d'entrée vers le système d'archivage électronique du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Saphir.

LANCÉ LE 1^{ER} JUIN 2021, LE CHANTIER DE RÉORGANISATION DES GROUPES BUREAUTIQUES DE LA DIRECTION DES ARCHIVES EST ARRIVÉ À SON TERME AU DERNIER TRIMESTRE 2022 AVEC LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE ARBORESCENCE LE 1^{ER} JANVIER 2023.

6.2 Sauvegarder les fonds et collections en cas de sinistre

Lancée en 2016, la conception des plans de sauvegarde et d'urgence des deux sites de La Courneuve et de Nantes, qui vise à assurer dans les meilleures conditions la préservation des fonds et collections en cas de sinistre majeur, a vu s'achever, en 2022, le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage conclu en 2019 pour accompagner le ministère dans ce projet.

Après la présentation aux représentants de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et du Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique des plans conçus pour les sites de La Courneuve et de Nantes et la validation de la phase 4 du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (validation définitive des documents constitutifs des plans), s'est ouverte la

cinquième et dernière phase du marché, dédiée à la formation des agents volontaires pour intervenir en cas de sinistre et marquée par des mises en situation sur les deux sites.

Au terme du marché, un bilan a permis de pointer les principaux aspects nécessitant d'être approfondis et précisés afin de rendre les plans pleinement opérationnels : améliorations à apporter au conditionnement, à l'identification et à la localisation des collections, organisation des moyens humains, mise à disposition des moyens matériels, mise à jour des plans, poursuite et approfondissement des formations, etc. Autant de points d'attention indispensables à la préservation du précieux patrimoine accumulé sur les deux sites.



6.4 Collecter et conserver les archives électroniques

Depuis plus de 20 ans l'État s'est engagé dans une modernisation de son administration en lien avec la révolution numérique. Aujourd'hui c'est sous le format numérique - fichiers bureautiques et courriels - qu'est produite la majeure partie de l'information du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, y compris celle qui a une valeur historique ou probante et qui doit être pour cette raison conservée sur le long terme. Ces transformations représentent un enjeu de taille pour les archivistes. Alors que leurs pratiques sont fondées sur la conservation du papier, ils doivent répondre à des questions entièrement nouvelles : doit-on collecter toutes ces données ? Sont-elles authentiques et intégrées ? Comment les traiter pour les rendre intelligibles et permettre des recherches ? Comment les conserver pour les restituer au public dans plusieurs décennies ?...

C'est pour partager ces questionnements qu'une webconférence interactive a été organisée en mai 2022 sur Diplomatica, la plateforme de formation en ligne des agents du Ministère. Des experts de la direction des Archives sont revenus sur les principales étapes de ces évolutions. Depuis 2013 est lancé le projet Vitam dans l'optique de créer une plateforme logicielle d'archivage numérique commune aux trois ministères chargés de conserver des archives

historiques (Culture, Défense, Affaires étrangères). Au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, cette solution répond au besoin d'archiver les données produites de manière nativement numériques par des applications massivement utilisées comme « Diplomatique », l'outil de correspondance sécurisé entre acteurs de la diplomatie et de la politique étrangère mis en place en 2014. C'est également dans ce cadre que la direction des Archives a mené des expérimentations pour documenter les archives électroniques de deux événements emblématiques : la COP21 de 2015 et la présidence française du G7 de 2019. Le futur de ce programme réside désormais dans des collectes « ciblées » de certaines messageries électroniques et des groupes bureautiques en cas de crise diplomatique ou sécuritaire entraînant la fermeture d'urgence d'un poste. Aussi de nouvelles fonctionnalités sont toujours en développement pour archiver les données dans Saphir, le système d'archivage électronique (SAE) spécifique au Ministère. Ce SAE vise à garantir authenticité, intégrité, lisibilité, pérennité des données, ce qui a mobilisé les compétences d'une équipe multidisciplinaire d'informaticiens, d'intégrateurs et d'archivistes oeuvrant à La Courneuve et à Nantes. Saphir accueille aujourd'hui 250 Go de données et 900 000 « objets ». En 2022, 4 To sont en attente de versement.



ONT PARTICIPÉ...

Agnès Chablat-Beylot, *centre des archives diplomatiques de Nantes*
Ghislaine Ame-Peyrinaud, *département des Archives*
Caroline Bornet, *Direction*
Agnès Chablat-Beylot, *centre des archives diplomatiques de Nantes*
Sébastien Chauffour, *département des Archives*
Corinne Cheng, *département des Archives*
Lionel Chénéde, *département de la Bibliothèque*
Léna Clément, *Direction*
Sarah Clinet, *département des Archives*
Nicolas Chibaeff, *Direction*
Marina Combrallier, *Direction*
Patricia Coste, *département des Archives*
Jean-Philippe Dumas, *département des Publics*
Grégoire Eldin, *département des Archives*
Alexandre Fernandez, *département des Archives*
Bérangère Fourquaux, *centre des archives diplomatiques de Nantes*
Guillaume Frantzwa, *département des Publics*
Michaël Georges, *département de la Bibliothèque*
Julien Girard, *département des Publics*
Pierre Gombert, *département des Archives*
Silke Groetschel, *département de la Bibliothèque*
Hélène Guillot, *département des Archives*
Emmanuelle Jovineau, *département des Archives*
Tristan Happel, *département des Archives*
Catherine Hellegouarch, *Direction*
Franck Hurinville, *département de la Bibliothèque*
Diane Lara, *département des Archives*
Denis-Philippe Laupa, *département des Archives*
Sylvie Le Clech, *Direction*
Eric Lechevallier, *centre des archives diplomatiques de Nantes*
Cédric Lefebvre, *département des Archives*
Pierre Marchandin, *département des Archives*
Régine Mathern Mesnil, *centre des archives diplomatiques de Nantes*
Blandine Morin, *centre des archives diplomatiques de Nantes*
Isabelle Nathan, *département des Publics*
Ilyace Ndiaye, *Direction*
Clément Noual, *département des Publics*
Aline Pighin, *département des Publics*
Olivier Plessis, *département de la Bibliothèque*
Christine Pomerantz, *département de la Bibliothèque*
Katell Salomon, *centre des archives diplomatiques de Nantes*
Camille Tatger, *département des Archives*
Noa Tardivet, *département des Archives*
Françoise Watel, *département des Archives*
Sylvie Yeomans, *département des Publics*

DIRECTEUR DE PUBLICATION : NICOLAS CHIBAEFF
DIRECTEUR ARTISTIQUE : BRUNO FRANCESCHINI
COORDINATION : SYLVIE LE CLECH, FRANCK HURINVILLE
IMPRESSION : IMPRIMERIE STIPA
CRÉDITS PHOTOS : DIRECTION DES ARCHIVES, ISTOCK



Arrivée des poteries de DJERBA.



SFAX, ARRIVÉE
DES POTERIES DE
DJERBA, VERS 1955.
52TU/2/325



DIRECTION DES ARCHIVES

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Photo couverture : PAPIER PEINT PROVENANT DE L'EXPLORATEUR AUGUSTE PAVIE (1847-1925), ILLUSTRANT UN RÉCIT TRADITIONNEL DE SCÈNE DE BATAILLE AU LAOS. PEINTURE À LA DÉTREMPE SUR PAPIER OCCIDENTAL MAROUFLÉE À LA COLLE DE PÂTE SUR TOILE DE COTON OU DE LIN (270X130 CM). CLICHÉ PRIS LORS D'UNE PHASE DE RESTAURATION DANS LES ATELIERS DE L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE À AUBERVILLIERS

Direction des Archives

diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques
bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr

Centre des Archives diplomatiques

3, rue Suzanne Masson
93126 La Courneuve Cedex

Archives : lecture.archives@diplomatie.gouv.fr

Bibliothèque : biblio.archives@diplomatie.gouv.fr

Centre des Archives diplomatiques

17, rue de Casterneau
44000 Nantes

archives.cadn@diplomatie.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES